



Le portrait du Journal du Palais
Sans limites !

Entrepreneur passionné de sport, Pierre-Henri Deballon a réussi le pari de concilier sa vie professionnelle et cet univers. Dijonnais expatrié à Paris, il reste attaché à son territoire au point d'avoir repris le DFCO. Deux ans plus tard, le club de football de Dijon vient d'être promu en Ligue 2. *Page 16*

Look Cycle : une entreprise qui a su voir loin

Look Cycle est une vieille dame installée à Nevers dont les origines remontent aux années 1950. Le concepteur et assembleur de vélos, également fournisseur de pédales, a su traverser le temps, notamment en prenant pleinement le virage de la digitalisation entamé en 2021. *Page 4*

Déployer l'égalité femme-homme

Le Centre Émilie Mottet déploie sa première tournée régionale pour renforcer l'égalité femmes-hommes, en allant à la rencontre des territoires et des acteurs locaux engagés. *Page 8*

6 pages d'annonces légales
 Lire les pages 10 à 15

Safran arme son site dijonnais



Le président de Safran Electronics & Defense Franck Saudo y a officialisé un projet d'investissement de 20 M€ destiné à l'extension du site historique. Cet investissement se traduira par la construction d'un nouveau bâtiment de 3.000 m² sur cinq niveaux, s'ajoutant aux 15.000 m² développés actuels. Le calendrier prévoit une signature le 7 juillet pour une livraison en avril 2027 et une mise en service industrielle en juillet 2027. L'objectif est de doubler la production d'ici 2029, ce qui entraînera l'embauche de 200 personnes sur les trois prochaines années qui viendraient s'ajouter aux 500 personnels actuels (salariés et intérimaires). *Page 3*

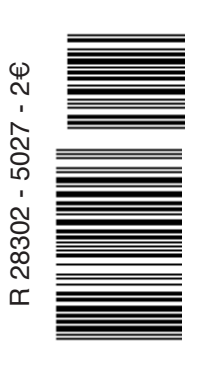
Un président de région en Châtillonnais

Jérôme Durain était à la maison de santé de Châtillon-sur-Seine et à la Maison de la forêt à Leuglay, une des vigies du Parc national de Forêts : deux dispositifs en partie financés par la région BFC, dont Jérôme Durain a pu mesurer la pertinence sur le terrain. Dans le détail, la région a soutenu le projet de maison de santé, d'un coût global de 2.095.095 €, par une subvention en 2021 de 300.000 € puis de 282.648 € (programme Leader 2014-2022). Côté parc, une convention tripartite lie l'établissement public aux deux régions BFC et Grand Est. L'accord permet de mobiliser des financements RH, ou encore d'aider le dispositif « forêt irrégulière école », centre de ressources concernant la sylviculture mélangée à couvert continu avec une enveloppe de 189.450 € sur trois ans. *Page 6*

Carole Grandgirard, peintre par nature. Page 2

EN COUVERTURE POUR ÊTRE VU

RÉSERVEZ CET ESPACE



handicap international

UN SUPER-HÉROS POUR PROTÉGER VOS LIVRES. UN GESTE SOLIDAIRE POUR PROTÉGER DES VIES.

10 PROTÈGE-LIVRES 590€

DONT 1€ POUR NOS MISSIONS HUMANITAIRES

SPIDER-MAN BRAND NEW DAY

La filière automobile en BFC



Le poids de la filière auto en BFC

Selon l'Insee, la filière automobile réunit 2,9 % de l'emploi régional fin 2023. C'est presque deux fois plus que la filière viti-vinicole (1,8 %), autre secteur emblématique de la Bourgogne Franche-Comté. Parmi les activités liées à l'automobile, la métallurgie occupe une part plus importante dans la région qu'ailleurs en France, tandis que l'ingénierie et le commerce sont moins développés, et l'informatique presque absente.

La filière automobile est particulièrement présente dans le Nord Franche-Comté, le lieu d'implantation historique de Peugeot (groupe Stellantis). Les grands constructeurs représentent un tiers de l'emploi automobile régional et 42 % de la valeur ajoutée. Au total la filière emploie 28.700 personnes dans 430 établissements. Cela représente 2,5 Mds€ de richesse créée, soit 3% de la richesse régionale.

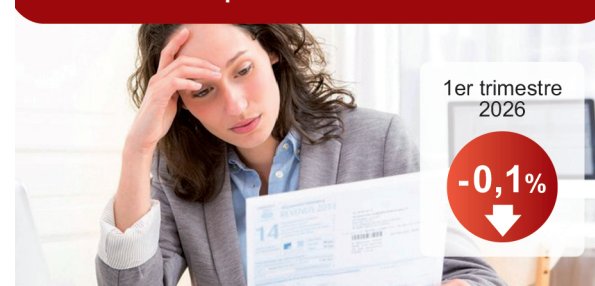
La confiance des ménages



Confiance des ménages : léger mieux en juin

Selon l'Insee, la confiance des ménages progresse de deux points en juin 2026, s'établissant à 84, après 82 en mai. Elle reste toutefois nettement inférieure à sa moyenne de long terme (100), signe d'un climat économique encore dégradé, mais en amélioration. Quelques composantes s'améliorent : anticipations d'inflation en recul, perspectives de niveau de vie mieux orientées, autant d'éléments qui pourraient soutenir la consommation. Mais ces signaux restent fragiles et coexistent avec des craintes persistantes sur le marché du travail, où une remontée du chômage est de plus en plus anticipée. La Banque de France n'attend la consommation des ménages qu'en hausse de 0,2 % en 2026, contre 0,5% en 2025.

L'emploi salarié en BFC



L'emploi salarié en légère baisse en BFC

Selon l'Urssaf, au 1er trimestre 2026, l'emploi salarié privé en BBFC recule de 0,1 %, soit 580 emplois de moins, après une baisse de 0,2 % au trimestre précédent. Sur un an, la région enregistre une perte de 3.720 emplois salariés (-0,5 %), un recul plus marqué qu'au niveau national (-0,2 %). La dégradation touche l'ensemble des secteurs d'activité régionaux : commerce (-1.450 emplois sur un an, -1,2 %), soit le recul le plus marqué ; industrie (-1 180 emplois, -0,7 %), dans un contexte de ralentissement persistant depuis la mi-2024 ; construction (-570 emplois, -1,1 %), confirmant les difficultés du secteur engagées depuis 2022 ; services hors intérim (-420 emplois, -0,1 %) sur un an, malgré une quasi-stabilité au cours du trimestre.

baromètre

En résidence à la Halle 38, les ateliers de la ville de Dijon, mis à disposition d'artistes émergents, elle crée une œuvre aussi atypique que son parcours d'autodidacte.

Carole Grandgirard, peintre par nature

Dijon
Une meute de cochons, des oiseaux à

l'immobilité glaçante, des carpes koï monstrueuses... sous des dehors baroques et une esthétique joyeuse, le projet de la peintre Carole Grandgirard baptisé « Tweed et pompons » opère des carotages dans la psyché de celles et ceux qui s'y perdent, happés par les entrelacs d'aplats colorés, prétexte à autant d'inquiétantes introspections. Mais que veulent poissons, porcs dodus et ovins fluffy à ces femmes élégantes, héroïnes hitchcockiennes ou plus contemporaines - n'est-ce pas une sorte d'Anna Wintour en tailleur Chanel cernée de moutons chargés de colliers ? La ferme des animaux de Georges Orwell, tout comme le bestiaire d'Alice au Pays des merveilles ne sont pas loin, mais ce n'est pas tout... « J'ai voulu interroger notre rapport au monde animal, complète Carole Grandgirard. La façon dont on les pare, dont on les regarde, dont on s'en sert, dont on s'en inspire... Bref, notre rapport au vivant ». Rapport pour le moins chaotique même si se profile également une possible métamorphose, voire une fusion apaisée et futuriste des espèces... chacun son point de vue !

La vingtaine de tableaux qui constituera le projet Tweed et pompons marque en tous cas une véritable évolution dans l'œuvre de l'artiste, dont les explorations picturales précédentes (scènes de plages d'esprit Miami 1970 ou French Riviera, tranches de vie hyperréalistes) possédaient certes une dimension esthétique



et une maîtrise indéniables, mais pas forcément cette injonction à l'interrogation intime. Carole Grandgirard en convient, même si d'autres séries sur les concours de Miss ou d'enfants porteurs de masques animaliers (déjà !) recelaient une bonne part de malaise.

IA DANS SA PALETTE

Née dans une famille de scientifiques, Carole Grandgirard n'a pas suivi le parcours classique d'un école d'art. Mais en parallèle de ses études puis de sa carrière, elle s'est formée dans les disciplines où elle se savait « à sa place » : prestigieuses écoles Boule et Duperré à Paris, puis cours au conservatoire Jean-Philippe Rameau de Dijon (dessin, anatomie, modèle vivant, chromatographie, modelage, peinture à l'huile). C'est cette dernière technique qui a aujourd'hui ses faveurs, à laquelle elle a rajouté sa

patte : aux images mentales générées par son cerveau fertile, elle appose un texte et des intentions qu'elle confie à l'IA qui lui en propose des intentions graphiques qu'elle recompose ensuite sur toiles, la peinture n'intervenant qu'en fin de processus... « L'IA, assure-t-elle, a décuplé mon imagination ! » L'artiste qui avait autrefois annexé une partie de sa maison pour y installer son atelier dispose désormais d'un lieu à elle à la Halle 38, que la ville de Dijon met à la disposition d'artistes émergents, fraîchement sortis (ou non !) d'écoles d'art pour faire éclore leur travail dans de bonnes conditions. Tweed et pompons et sa cohorte singulière seront visibles au mois de juin 2027 à Talant.

Emmanuelle de Jesus

♦ Sur Instagram : @carolegrandgirard2

Ils bougent.

NOUVEAUX PRÉSIDENT POUR LE SDEY.

À l'issue du renouvellement de ses instances, le 12 juin, a choisi Guillaume Dumay à sa présidence. Il remplace ainsi Jean-Noël Loury en fonction durant de nombreuses années. « Élu local engagé depuis de nombreuses années au sein du Sdey, Guillaume Dumay connaît parfaitement les enjeux énergétiques de notre territoire. Membre du comité départemental depuis 2014, président de la Commission locale d'énergie (Clé) de l'Avallonnais et vice-président en charge des finances et des relations avec les concessionnaires, il a largement contribué aux orientations stratégiques du syndicat et au pilotage de ses grands projets », souligne l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI). « Sous son impulsion, le Sdey poursuivra sa mission au service des communes de l'Yonne : modernisation des réseaux, transition énergétique, éclairage public performant, mobilité décarbonée, développement des énergies renouvelables et accompagnement des collectivités face aux défis énergétiques de demain. »

NOUVEAU PRÉSIDENT POUR LA FDSEA DE L'YONNE.

Réunis en assemblée générale à Perrigny, le 15 juin, les adhérents du principal syndicat agricole du département ont élu Charles Baracco à leur présidence, succédant ainsi à Damien Brayot qui occupait cette fonction depuis neuf ans. Âgé de 31 ans et éleveur dans l'Avallonnais, Charles Baracco entend poursuivre le travail engagé tout en portant les préoccupations des agriculteurs auprès des pouvoirs publics. Son élection marque également l'arrivée d'une nouvelle génération à la tête du syndicat. Parmi ses priorités figurent la défense du revenu des exploitants, la simplification administrative, l'installation des jeunes agriculteurs et la préservation de la compétitivité des filières locales. Cette transition intervient dans un contexte particulièrement sensible pour le monde agricole, confronté à des difficultés économiques persistantes, aux aléas climatiques et aux enjeux de souveraineté alimentaire.



décideurs

À LA UNE

Safran arme son site dijonnais

Côte-d'Or. Une première tranche d'investissement de 20 M€, 200 emplois à terme d'ici à 2029 : Safran Electronics & Defense, équipementier des armées pour les secteurs aéro, naval et terrestre, annonce une « montée en cadence » pour son site dijonnais, seul site au monde du groupe Safran pour la production de viseurs et de périscopes.



Le président de Safran Electronics & Defense Franck Saudo était à Dijon, mardi 30 juin, aux côtés du président de Dijon Métropole François Rebsamen pour annoncer le plan de « *montée en cadence* » de son pôle dijonnais situé rue de Stalingrad. Franck Saudo y a officialisé un projet d'investissement de 20 M€ destiné à l'extension du site historique. Cet investissement se traduira par la construction d'un nouveau bâtiment de 3.000 m² sur cinq niveaux, s'ajoutant aux 15.000 m² développés actuels. Ce nouvel espace accueillera les activités tertiaires et d'ingénierie afin de libérer de la surface dans le bâtiment principal pour la production, notamment pour augmenter les salles blanches. Le calendrier prévoit une signature le 7 juillet pour une livraison en avril 2027 et une mise en service industrielle en juillet 2027. L'objectif est de doubler la production d'ici 2029, ce qui entraînera l'embauche de 200 personnes sur les trois prochaines années qui viendraient s'ajouter aux 500 personnels actuels (salariés et intérimaires).

L'opération a été facilitée par l'intervention de Dijon métropole, venue en acheteur intermédiaire sur un terrain appartenant à l'État – ce dernier n'ayant pas le droit de le vendre de gré à gré à un industriel privé. Cette triangulaire administrative

entre l'État, la métropole et l'industriel a été mise en place via une « *procédure la plus accélérée possible* »,

dixit François Rebsamen, afin de ne pas retarder le projet qualifié de stratégique pour la souveraineté de la Défense nationale.

La spécificité du site dijonnais repose

« *Safran a été accompagné par la métropole de Dijon, permettant de réaliser notre projet en moins de 18 mois. Les destins sont liés : industrie, territoire.* »

- Franck Saudo, président de Safran electronics and defense

d'abord sur une expertise historique unique. Comme le rappelait Franck Saudo, « *c'est ici qu'en 1947, Robert Cuvilier déposait un brevet pour les premiers zoom optiques* ». Aujourd'hui, cette expertise s'est muée en une exclusivité industrielle, puisque Dijon abrite le seul site du groupe Safran dans le monde pour l'assemblage et la fourniture des viseurs d'identification et de tirs pour les secteurs aéro, naval et terrestre de la Défense. Le site ne produit pas de matière première mais agit comme un intégrateur de haute précision : « *On va monter nos optiques dans un ensemble de barilletes et d'optomécanique, on va y associer l'électronique et ainsi faire la recette complète du viseur* », explique Stéphane Paquien, responsable de l'amélioration continue sur le site. Ces opérations nécessitent des infrastructures spécifiques, notamment des « *salles blanches, beaucoup plus propres qu'une salle d'intervention de bloc opératoire* », précise Franck Saudo - le plus infime corps étranger pouvant fausser les performances des dispositifs avec des conséquences potentiellement dramatiques sur les terrains d'opération.

LA RÉPONSE AUX DRONES

Le groupe Safran a su adapter son outil industriel aux réalités des guerres contemporaines qui constituent autant de retours d'expérience pour les maté-

riels sur les différents fronts militaires. « *Les conflits récents (Ukraine ou Iran Ndlr) ont fait apparaître de nouveaux besoins des armées*, souligne l'industriel. *Le site est désormais au cœur des*



Franck Saudo, président de Safran Electronics and Defense (à gauche) avec François Rebsamen, président de Dijon métropole. Crédit : JDP.

enjeux de la lutte anti-drones ». Pour répondre à cette menace, Safran Electronics & Defense propose un binôme technologique innovant : *Vampir*, un système de veille qui « *tourne en permanence et peut identifier tous les drones qui arrivent dans la zone* » grâce à l'intelligence artificielle. Son avantage est la « *détection passive* » (il ne fait que regarder sans émettre d'ondes, ce qui le rend invisible, contrairement aux radars) et le *Paseo XLR* (eXtra Long Range), un viseur d'identification à très longue portée (40 km).

L'efficacité économique de ces solutions est redoutable. En Mer Rouge, face aux drones Houthis (proxy de l'Iran), l'utilisation du *Paseo XLR* a permis de passer de l'usage de missiles à une neutralisation par canon : « *En quatre mois, une défense de plusieurs millions d'euros a été remplacée par une défense de 6.000 €* », se félicite Franck Saudo.

SOUVERAINETÉ ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

L'enjeu de cette guerre moderne est aussi celui de la souveraineté numérique. Safran a acquis l'entreprise Preligens (devenue Safran AI) pour développer des « *algorithmes et des équipements*

totallement souverains ». L'objectif est de garantir l'intégrité de la chaîne de données tout en respectant une règle éthique stricte (voir encadré) : « *toujours l'homme dans la boucle et pas de décision de l'IA de façon autonome* ». L'ambition de ces technologies et de « *baissier au maximum la charge cognitive* » des soldats qui restent responsables de leurs décisions en étant en possession d'un maximum d'informations.

Économiquement, Safran rayonne à l'international en servant « *plus de 70 clients à travers le monde dans*

29 pays », détaille Franck Saudo. La valeur produite à Dijon est majoritairement nationale « *je dirais de la classe de 50-60 %* », précise-t-il, le reste provenant essentiellement de chaînes d'approvisionnement européennes. Pour les composants critiques venant de plus loin (Asie), Safran constitue des « *stocks de sécurité de plusieurs années* » afin de garantir l'indépendance de la défense française en armant sa propre supply chain.

Emmanuelle de Jesus

IA et armées : un sujet éthique

■ Saisi par le ministre des Armées (alors Sébastien Lecornu), dans le cadre de la montée en puissance de l'intelligence artificielle au sein du ministère des Armées, le Comité d'éthique de la défense formulait en janvier 2025 une série de recommandations sur l'intégration de l'IA dans les matériels des armées. En ressort une thèse principale : « *pour une utilisation éthique de l'IA pour notre défense, celle-ci doit être maîtrisée souverainement.* » Une conclusion qui rejoint la stratégie voulue par le ministre à travers la création, en 2024, de l'Agence ministérielle pour l'IA de défense et la commande d'un supercalculateur classifié pour traiter souverainement les données du ministère. Le Comité a donc formulé principes et recommandations qui visent à « *encadrer l'utilisation de l'IA militaire, avec un accent particulier sur la maîtrise des risques et la responsabilité humaine* », afin d'éviter « *toute dérive éthique dans des contextes de guerre, où l'automatisation des décisions pourrait poser des problèmes.* »

♦ defense.gouv.fr/sites/default/files/ministere-armees/20250114_np_comedef_avis-sur-l%27usage-des-technologies-d%27intelligence-artificielle-par-les-forces-armees.pdf



Stéphane Paquien, devant l'écran de démonstration des systèmes de détection et d'identification développés par Safran. En dessous, le futur bâtiment. Crédit : JDP.

ENTREPRISES

Look Cycle : une entreprise qui a su voir loin

Nièvre. Look Cycle est une vieille dame installée à Nevers dont les origines remontent aux années 1950. Le concepteur et assembleur de vélos, également fournisseur de pédales, a su traverser le temps, notamment en prenant pleinement le virage de la digitalisation entamé en 2021.



Réaliser la transformation digitale et accélérer la digitalisation de l'activité et des process, telle est la mission confiée par Look Cycle à son responsable des systèmes informatiques et du digital en 2021. Yannick Hermant a donc repensé la manière de gérer et piloter les données mais aussi de créer un écosystème complet au sein de l'entreprise qui conçoit des vélos et propose un large choix de pédales adaptées aux pratiques. « L'ERP est au cœur de l'écosystème donc nous l'avons fait évoluer pour répondre aux besoins de planification, d'approvisionnement ou pour nos fiches techniques. » Concrètement, Look Cycle a centralisé ses données pour les exploiter plus facilement afin de gagner en efficacité. « La donnée est de meilleure qualité, vérifiée et mise à jour. Nous disposons aussi de rapports et d'analyses plus facilement et donc d'une prise de décision plus rapide. » Au sortir du Covid, après un engouement renouvelé pour les vélos, les chaînes d'approvisionnement ont été victimes de ce succès avant un arrêt brutal de la consommation. « Notre nouveau système nous a apporté plus de réactivité et permis de réadapter les plans de production afin de ne pas trop pâtir de ce changement brusque. »

DES PROCESS AMÉLIORÉS
Du côté des process, l'ERP a été interconnecté à d'autres solutions comme le logiciel marketing. « Les informations d'un produit sont automatiquement envoyées afin que les équipes puissent enrichir plus vite les contenus pour nos distributeurs, nos détaillants et notre site e-commerce. » La mise en place du nouvel outil a ainsi permis à Look Cycle de raccourcir les délais de mise sur le marché et de gagner en efficacité de suivi. L'entreprise, qui réalise 45 M€ de chiffre d'affaires, a également mis en place une plateforme pour les professionnels reliée à l'ERP afin qu'ils gagnent en autonomie dans leur commande. « Notre taux de service est passé de 60 à 90 % avec une fiabilité accrue des délais annoncés dont découle une relation améliorée. » Depuis 2021, Look Cycle investit entre 200.000 et 300.000 €



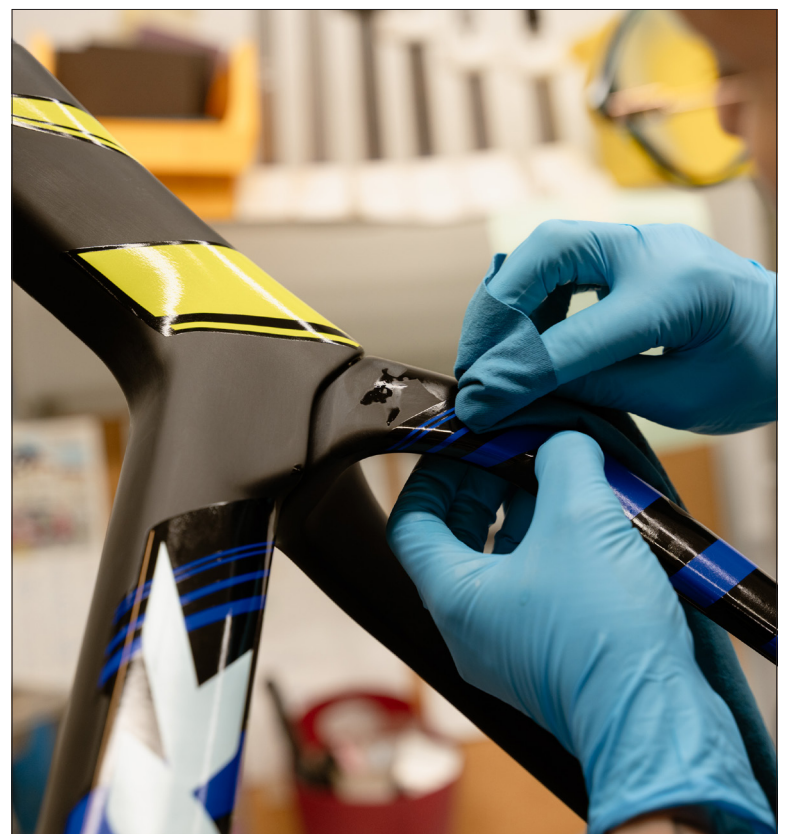
Look Cycle a initié une profonde transformation digitale qui lui a permis de gagner en efficacité notamment au niveau des process de fabrication. Crédit : Look Cycle.



par an dans cette transformation qui passe aussi par un hébergement qui a basculé sur le cloud pour gagner en sécurisation et en stabilité. « Nous avons un taux de disponibilité de l'ERP qui avoisine 100 % ce qui signifie qu'il n'y a quasiment aucune interruption de la production. » Désormais la PME

aux 180 salariés travaille à utiliser l'intelligence artificielle pour exploiter efficacement la donnée, améliorer la production mais aussi faire de l'analyse prédictive afin de détecter les signaux précurseurs à un changement du marché.

Nadège Hubert



Saône-et-Loire. Fondé au cœur du Charolais par Jacques Ducerf, scieur historique du territoire, la société Ilicut répond avec succès aux besoins des accros du bricolage mais aussi des professionnels, en pièces de bois sur-mesure..

Ilicut, le bois sur-mesure a la cote !



Tradition et innovation peuvent aller de pair, ce n'est pas la famille Ducerf qui dira le contraire. Jacques et sa fille Catherine représentent les quatrième et cinquième générations de cette dynastie de scieurs à Vendée-lès-Charolles. Dans les années 1990, ils ont fondé en complément une société de transformation pour approvisionner les grandes surfaces du bricolage (Leroy-Merlin, Castorama...) « *mais il y avait une certaine pression sur les prix, un risque de déréférencement donc on a créé notre propre e-commerce en 2009* », explique le patriarche. Ce premier concept de vente de bois sur mesure en ligne s'appelait alors laboutiquedubois.com et l'ambition était claire : démocratiser l'accès au sur-mesure en proposant des prestations de qualité, à des prix accessibles et sans intermédiaire. Et en 2018, Jacques Ducerf a définitivement abandonné la GD.

CONFIGURER EN LIGNE

La scierie historique existe encore, elle compte plusieurs sites (de première et deuxième transformations) dans le Charolais et en Côte d'Or et approvisionne Ilicut en chêne et en hêtre. « *mais quand on veut du bambou ou de l'hévéa, il faut aller se fournir ailleurs.* »

Car Ilicut propose à sa clientèle pas moins de 15 essences. La réussite du concept repose en partie sur la qualité du configurateur en ligne. Il permet de définir facilement et précisément son projet : dimensions, forme, essence, etc. et d'obtenir le coût en temps réel. Les plans de travail, plateaux, étagères et autres marches d'escalier sont proposés en bois brut ou avec finition (huile, vernis).

Autre atout, la rapidité de la livraison, deux à trois semaines. « *Alors que si vous allez voir un menuisier souvent débordé, il y en aura peut-être pour 6 mois* », argumente le patron.

Côté tarif, Ilicut se positionne entre les deux maillons : la grande surface et l'artisan. « *Et de fait, si vous commandez une pièce unique, elle reviendra plus cher qu'une série* ».

Les limites au système ? « *Il n'y en a pas vraiment... peut-être le transport si vous commandez une pièce de 6 m de long !* », observe le scieur.

Et ce n'est pas tout, bientôt Ilicut sera en mesure de proposer les services d'un poseur qui viendra faire



le job à votre place !

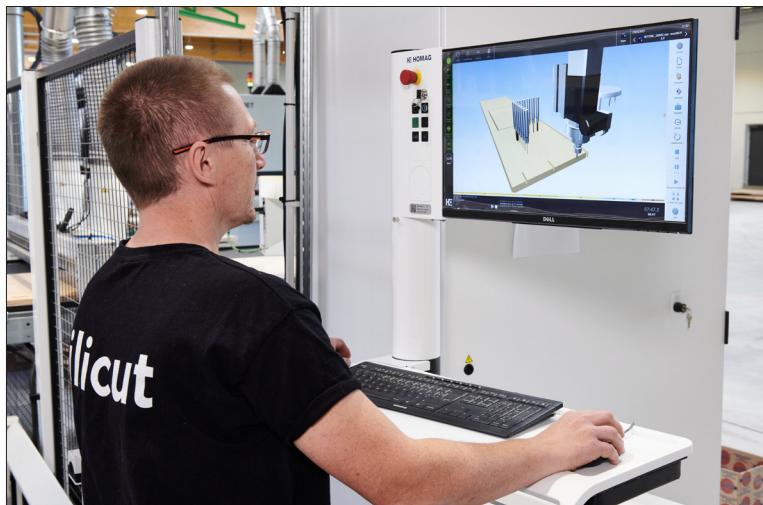
LE BOOM COVID

L'entreprise a connu une forte progression pendant le Covid quand les Français assignés à domicile cherchaient des activités utiles. À ce jour, Ilicut emploie 17 personnes, pour un CA de 4 M€. « *Nous répondons à 300 commandes par semaine et le panier moyen s'élève à 300 €* ». Suite à un incendie en 2021, une toute nouvelle usine a vu le jour en 2023 près de la RCEA à Charolles. Parfaitement équipée (commande numérique, système de découpe, robots de finition et bientôt) elle est prête à relever les prochains défis. L'optimisation du process permet de limiter les chutes de bois. Les panneaux issus d'une découpe sont immédiatement réintégrés dans le stock. Les chutes non exploitables finissent en granulés.

NOUVELLES CIBLES

« *Depuis trois ou quatre ans on attaque l'export, c'est pour cela qu'on a changé de nom. Ilicut, comme illico presto ou illimité* ». Environ 20 % du chiffre d'affaires est réalisé hors des frontières, en Allemagne notamment. Autre évolution notable, la part des industriels (type Fermob) et professionnels dans la clientèle. Elle représente aujourd'hui 30 % du CA et est une cible affichée.

David Bessenay



Les consommateurs, soucieux d'optimiser leurs espaces à des coûts raisonnables se tournent largement vers des solutions personnalisées. Les solutions proposées par Ilicut répondent à ce besoin. Crédit : JDP.

Retrouvez l'intégralité de votre journal et plus encore sur

www.journal-du-palais.fr

COLLECTIVITÉS

Jérôme Durain, un président de région en Châtillonnais

Côte-d'Or. Le président de l'exécutif régional était à la maison de santé de Châtillon-sur-Seine et à la Maison de la forêt à Leuglay, une des vigies du Parc national de Forêts : deux dispositifs en partie financés par la région BFC, dont Jérôme Durain a pu mesurer la pertinence sur le terrain.



Le sentiment d'abandon du monde rural transparaît parfois sans détour dans les paroles d'un élu local. Par exemple lorsque Jérémie Brigand, maire de Châtillon-sur-Seine et président de la Communauté de communes lance à Jérôme Durain, en visite à la maison de santé pluridisciplinaire de la commune : « *Nous sommes heureux de vous accueillir en pays châtillonnais. C'est la première fois depuis 2016 et Marie-Guite Dufay, pour la signature du contrat Leader, qu'un président de région se déplace à Châtillon-sur-Seine.* » « Sentiment » ne signifiant pas pour autant abandon, Jérémie Brigand se félicite par ailleurs « *des bonnes relations avec le conseil régional, notamment à travers ce programme Leader, où nous avons obtenu une enveloppe de 1,6 M€, la plus grosse depuis 20 ans. Cet argent a servi, entre autres, à financer cette maison de santé portée par la ville, avec une contribution de la région et de la communauté de communes. Grâce à un financement à 80 %, les loyers pour les professionnels sont diminués.* » La région a en effet spécifiquement soutenu le projet, d'un coût global de 2.095.095 €, par une subvention en 2021 de 300.000 € puis de 282.648 € (programme Leader 2014-2022).

LUTTER CONTRE LE DÉSERT MÉDICAL

Ouverte en 2023, cette maison de santé qui accueille une quinzaine de professionnels libéraux de plusieurs disciplines (médecins généralistes, pédiatre, psychiatre, psychologue, diététicienne, orthophoniste...) est venue combler un manque dans ce nord Côte-d'Or identifié comme désert médical : les patients affluent et la totalité des espaces est louée par les professionnels à la Sisa (société interprofessionnelle de soins ambulatoires), structure juridique ad hoc pour les maisons de santé lui permettant de bénéficier d'argent public. La pédiatre Évie Marius Le Prince, également co-gérante du lieu l'explique : « *Le fait de ne pas avoir créé un lieu vide pour accueillir des professionnels de santé, mais qu'ils soient à l'initiative du projet, est la clé du succès.* » Par ailleurs, le centre de santé hébergé à la maison de santé accueille deux médecins généralistes salariés de la communauté de communes, qui a aussi créé une bourse pour permettre à l'orthophoniste d'avoir son diplôme et d'exercer sur place... En à peine trois ans, la maison de santé a réussi son pari de lutter contre la pénurie de praticiens mais s'est aussi montrée efficace contre l'isolement de ces derniers. « *Bien que la région n'ait pas de compétence directe en santé, nous intervenons là où c'est utile pour assurer*



un maillage territorial efficace, précise Jérôme Durain. *Nous finançons plus de 200 maisons de santé pluridisciplinaires et agissons sur d'autres leviers, comme la gratuité des études de kiné à Dijon ou le lancement d'une mutuelle régionale...* » Le futur, estime Jérémie Brigand, est d'envisager la maison de santé comme un véritable « lieu de vie » et un motif d'attractivité pour le nord Côte-d'Or, intégrant un mini-internat pour les stagiaires, et un système de « bâtiment relais » pour accueillir « temporairement des professionnels pendant quelques mois afin de leur faire découvrir le territoire ».

Seconde étape pour le président de région, la Maison de la forêt à Leuglay, lieu d'éducation et de sensibilisation à l'environnement forestier au cœur du Parc national de forêts. Le président de région a été chaudement remercié par le directeur du Parc national le plus septentrional de France, Philippe Puydarrieux,

pour le soutien de l'exécutif régional à cet îlot de préservation environnementale et de recherche scientifique qui ne nuit pas à l'écosystème économique. Depuis la création du parc, une convention tripartite lie en effet l'établissement public aux deux régions BFC et Grand Est ; cet accord permet notamment de mobiliser des financements RH (chargés de mission pour les espèces à enjeux, pour l'élaboration du plan d'adaptation au changement climatique des forêts du territoire), d'aider le dispositif « forêt irrégulière école », centre de ressources concernant la sylviculture mélangée à couvert continu avec une enveloppe de 189.450 € sur trois ans, d'engager 1,2 M€ de fonds européens dont la région est autorité de gestion pour la protection de la biodiversité ou encore 130.000 € au titre des zones Natura 2000 dans le châtillonnais.

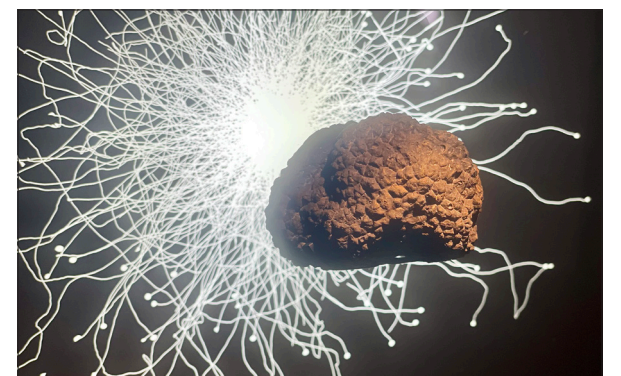
Emmanuelle de Jesus



Ci-dessous, de gauche à droite : Caroline Caetano, diététicienne ; Manon Chardon, orthophoniste ; Jérôme Durain, Jérémie Brigand, maire de Châtillon-sur-Seine et président de la communauté de communes du Châtillonnais, Agathe Mignard, coordinatrice de la Maison de la santé et Pierre Pescheux, psychologue. Crédit : JDP.

À gauche : Philippe Puydarrieux, directeur du Parc national de forêts, Jérôme Durain, Sylvain Boulangeot (éducateur nature) et Luc Vernevaut (animateur) à la Maison de la forêt à Leuglay.

En bas : détail de l'exposition consacrée à la truffe de Bourgogne. Crédit : JDP.



« La santé est un sujet majeur » Jérôme Durain, président de la région BFC

◆ **Le Journal du palais. Quelle est la lecture politique de votre visite à la Maison de santé de Châtillon-sur-Seine ?**

◆ **Jérôme Durain.** La santé fait partie des priorités des Français. Le sentiment d'être déclassé, d'être abandonné par la santé, c'est d'abord dû à des constats sanitaires réels sur la population : des maladies non dépistées, des prévalences de certaines maladies dans les zones sous-dotées. Et puis c'est une façon de se raccrocher à la République : or avoir le sentiment qu'on n'a pas les mêmes droits quand on est dans un territoire rural ou dans un territoire urbain, c'est politiquement un sujet majeur.

◆ **Les syndicats de médecins libéraux en particulier sont vent debout contre les impositions d'installation dans des territoires sous-dotés. Que peut faire le législateur ou à leur échelon, les collectivités locales pour lutter contre ces déserts médicaux ?**

◆ La région est entre une vision structurante qui tient à notre compétence d'aménagement du territoire et une action interstitielle. C'est là qu'on vient "boucher les trous" ; quand il y a eu des sujets d'hélicoptères, la région a financé ; quand il y a un problème de financement d'une école comme l'école de kiné (dont la région a permis la gratuité à Dijon et Besançon), on a financé. Quand il s'agit de travailler sur l'attractivité du territoire et l'incitation à l'installation de jeunes professionnels dans les territoires ruraux, on prend notre part avec les maisons de santé pluridisciplinaires, avec les maisons des internes comme à Avalon. Donc on est à la fois sur une vision très globale de la santé et en même temps on essaie d'être présent sur tous les petits aspects qui permettent que nos concitoyens se sentent reconnus dans leurs besoins sanitaires car c'est effectivement, politiquement, très, très important.

Propos recueillis par E. de J.

Côte-d'Or. La communauté de communes de Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges a engagé quatre millions d'euros pour se doter d'un pôle extra et périscolaire adjacent au groupe scolaire Roupnel. Le chantier qui se déroule à Gevrey-Chambertin devrait s'achever en fin d'année.

Gevrey-Chambertin, un investissement bien engagé



Entre 50 et 60 enfants profiteront du futur pôle extra et périscolaire qui voit peu à peu le jour à Gevrey-Chambertin tandis que 90 enfants de maternelle et 160 enfants de classes élémentaires s'installeront à table dans la salle de restauration collective. Grâce à un investissement de quatre millions d'euros, la communauté de communes Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges dotera son territoire de ce nouvel équipement en fin d'année 2026, après 20 mois de travaux. « Ce projet est mené avec un budget maîtrisé. Nous avons obtenu 42 % d'aides pour le financer », a rappelé Pascal Grappin, président de la collectivité. Installé sur un terrain de 3.800 mètres carrés dans le prolongement de l'école Roupnel, le bâtiment de 1.200 mètres carrés multiplie les caractéristiques qui le rendront vertueux. « Nous avons mis le moins de béton possible avec un gros enjeu sur le confort d'été », souligne



Les élus locaux ont visité le chantier du futur pôle extra et périscolaire du groupe scolaire Roupnel. L'architecte Nicolas Scharff a installé des tuiles photovoltaïques à la façon bourguignonne pour faire un clin d'œil au territoire. Crédit : JDP



Nicolas Scharff, l'architecte.

FRAICHEUR EN ÉTÉ, CHALEUR EN HIVER

La toiture en bois et paille contribue à maintenir une température constante tout autant que la massive pierre de Bourgogne venue de l'Yonne, « pour répondre à des réa-

lités budgétaires » a sourit Pascal Grappin qui a renoncé à la pierre de Comblanchien. L'architecte a mis l'accent sur la lumière naturelle avec de hauts bandeaux vitrés, équipés de brise vue selon leur orientation pour réduire l'impact du soleil. « Un système de ventilation permettra d'ouvrir la nuit pour rafraîchir

l'intérieur », précise l'architecte qui mentionne également la présence de sonde pour mieux rafraîchir en été et chauffer en hiver. L'architecte a également apporté sa touche personnelle à deux reprises. D'abord en installant des tuiles photovoltaïques sur le toit. « Nous avons souhaité faire un clin d'œil aux toits bourguignons

en les positionnant. » La quantité, une centaine de tuiles, a été calibrée pour répondre aux besoins en électricité du bâtiment. Ensuite, le cabinet d'architecte a dessiné le mobilier de la cantine qui a ensuite été fabriqué en matériaux recyclés.

Nadège Hubert

Côte-d'Or. Après son pôle de maraîchage, le département veut renforcer la souveraineté de la Côte-d'Or en se dotant d'une légumerie en 2027 à 6 M€ d'euros tandis qu'une cuisine centrale complètera cette chaîne de l'alimentation en 2029, toutes deux à Auxonne.

Première pierre pour la légumerie d'Auxonne



Terre de maraîchage réputée, le territoire d'Auxonne accueillera en 2027 la légumerie départementale dont la première pierre a été posée le 30 juin. Le conseil départemental engage une enveloppe de 6 M€ pour construire un bâtiment de 840 m² dans lequel 50 tonnes de légumes seront transformées la première année, 200 tonnes à termes. Lavés, coupés et prêts à l'emploi, les produits serviront à renforcer la part d'alimentation locale dans les repas servis dans une quarantaine de collèges de Côte-d'Or. Chaque année, deux millions de repas y sont servis dans le département. « Nous voulons aussi en faire un outil d'éducation au goût, à la saisonnalité et à la lutte contre le gaspillage », a insisté François Sauvadet, président du conseil départemen-

tal de Côte-d'Or. De son côté, Marie-Claire Bonnet-Vallet, présidente de la communauté de communes Auxonne-Pontailleur-Val-de-Saône, souhaite reconnecter ce que mange les enfants à la cantine avec ce qui est produit à proximité. « Bien manger est un enjeu de santé publique. » La future légumerie s'appuiera ainsi sur les exploitants agricoles du territoire mais aussi sur le pôle de maraîchage récemment inauguré à Perrigny-lès-Dijon. L'équipement contribuera également à l'insertion de publics éloignés de l'emploi, cinq la première année, jusqu'à 15 ensuite.

UN PROJET GLOBAL

L'agence d'architecture BQ+A de Pesmes chargé du projet a imaginé une construction en béton teinté qui se veut résistante et pérenne. Le bâtiment a été pensé pour un travail dans des conditions optimales tandis que



les panneaux photovoltaïques en toiture fourniront 50 % des besoins en énergie du site. Le cabinet a également remporté le marché de la future cuisine centrale portée par la communauté de communes Auxonne-Pontailleur-Val-de-Saône et celle du Mirebellois-Fontenois qui se trouvera sur la même plateforme. Les deux collectivités ont créé le syndicat mixte

Grandir en goût. Avec le soutien du département, de l'État, du fonds européen Leader, les deux communautés de communes financent un projet de 6 M€ qui ouvrira ses portes en 2029. Un outil qui devrait poursuivre l'ambition du département de maîtriser l'ensemble de la chaîne alimentaire.

N. H.

Yonne

PLUS DE 30.000 € RÉCOLTÉS LORS DES GOLFEURS D'ÉTOILES. Vendredi 19 juin, le golf du Roncemay, à Chassy, accueillait la nouvelle édition du tournoi caritatif « Les Golfeurs d'Étoiles ». Réunissant entreprises partenaires, mécènes et passionnés de golf, l'événement a permis de collecter plus de 30.000 € au profit de trois associations engagées en faveur des enfants malades ou en situation de handicap. Les fonds récoltés seront répartis entre l'association Maxime+, basée dans l'Yonne, qui soutient les enfants atteints de cancers et de leucémies en finançant notamment des sorties pour les familles ; le Centre d'Éducation Conductive porté par l'association « Un Avenir pour Chloé » à Talant, dont le projet vise à créer le premier centre de Côte-d'Or permettant la scolarisation à l'année d'enfants polyhandicapés ; et l'association « Tout le monde contre le cancer », qui organise l'opération « Noël à l'hôpital » dans les services pédiatriques, notamment au CHU de Dijon.

en bref

RETROUVEZ L'INTEGRALITÉ DE VOTRE JOURNAL

ET PLUS ENCORE SUR

www.journal-du-palais.fr



Doubs. Avec plus de 5 M€ engagés, la commune des Auxons (2.600 habitants) repense son patrimoine pour répondre aux besoins en logements tout en préservant son histoire. Le projet aux multiples facettes aboutira en 2028.

Aux Auxons, 5 M€ pour une transformation

Initié il y a dix ans, le projet de transformation du château des Auxons franchit un nouveau pas pour devenir une réalité avec le lancement officiel des travaux. Porté par Habitat 25 et Néolia et conduit par la société anonyme de coordination habitat et aménagement du Doubs, Sacha, le chantier devrait se poursuivre jusqu'en 2028. « C'est un site unique au cœur du village. Les architectes ont rarement l'opportunité de concilier création et patrimoine comme nous pouvons le faire ici. Notre travail consiste à préserver l'esprit du lieu tout en lui donnant un nouvel avenir », précise l'architecte Alexandre Lamboley. L'ancien château, datant du XVI^e siècle, conservera son apparence mais abritera une résidence intergénérationnelle de huit logements tandis que l'ancienne école catéchèse accueillera deux logements. Ces deux projets nécessiteront une enveloppe de 2,2 M€ débloquée par Habitat 25. Dans les allées du château, Néolia investit 2,7 M€ pour construire 12 logements dans six maisons d'un



Les représentants d'Habitat 25, de Néolia et les élus locaux ont dévoilé la plaque donnant le coup d'envoi officiel au projet de transformation du château des Auxons. Crédit : JDP.

étage chacune. En complément, le bailleur social a viabilisé sept parcelles individuelles de près de 600 mètres carrés. « Un village qui se construit booste son avenir. Des vies vont s'écrire ici, loin de l'image des grands ensembles qui collent à la peau des bailleurs », a estimé Jean-Luc Perrard, président de Néolia.

DES AMBITIONS MULTIPLES
La mairie prend à sa charge la création et l'amélioration

de chemins piétons pour que le public puisse continuer à profiter du cadre idyllique de l'ancien château. « À l'heure de la loi ZAN et du PLUI, ce projet est une chance. La commune y participera à hauteur de 147.000 € », a précisé Anthony Nappez, maire des Auxons. L'édile a également évoqué d'autres projets ambitieux à venir dans la commune afin de créer une centaine de logements supplémentaires d'ici

2030. De son côté, Christine Bouquin, présidente du conseil départemental du Doubs, s'est réjouie que le projet « conjugue le logement dans toutes ses définitions ». Porteuse de la compétence, la collectivité a sollicité le ministre du logement afin que le département devienne l'autorité locale référente sur le sujet dans le Doubs, de façon expérimentale.

Nadège Hubert

Yonne. Le Centre Émilie Mottet déploie sa première tournée régionale pour renforcer l'égalité femmes-hommes, en allant à la rencontre des territoires et des acteurs locaux engagés.

Déployer l'égalité femme-homme

Reconnue par l'Insee comme la première région rurale de France, la BFC fait face à des enjeux spécifiques : isolement des femmes, accès à la formation et à l'emploi, mobilité et services publics. Dans ce contexte, le 8 octobre 2024, le conseil régional a créé le Centre Émilie Mottet, centre de ressources dédié à l'égalité entre les femmes et les hommes, inscrit dans le CPER 2021-2027. Son nom rend hommage à Émilie Mottet, figure engagée pour les droits des femmes et première élue municipale de Belfort. Aujourd'hui, le centre fédère plus de 150 structures autour de quatre axes. En 2026, il lance l'Émilie Mottet Tour.

AU PLUS PRÈS DES TERRITOIRES

L'ambition est de sortir du cadre institutionnel pour aller à la rencontre des territoires et de ses habitants, associations, professionnels afin de



Ghislaine Pieux, adjointe à la mairie de Sens, et Laëtitia Martinez, vice-présidente de la région BFC à Sens, le 11 juin dernier.

renforcer cette dynamique et favoriser les échanges à travers une série de huit événements (conférences, tables rondes). Étape icaunaise du tour, la ville de Sens accueillait le 11 juin 2026 à l'Amphi les actrices et acteurs de terrain avec un objectif commun : faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes sur leur territoire. L'événement

était centré sur la thématique sexisme et numérique. Si l'égalité professionnelle progresse en France depuis dix ans, les écarts, notamment salariaux, restent importants. En politique, une femme sur cinq seulement accède au mandat de maire, « surtout dans les petites communes », a rappelé Ghislaine Pieux, adjointe à Sens. Particulièrement enga-

gée dans la lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants depuis de nombreuses années, l'élue a émis le souhait d'implanter une antenne du Centre Émilie Mottet à Sens.

INÉGALITÉS ENCORE VISIBLES

Fondatrice de Possible, agence de conseil en RSE (responsabilité sociale des entreprises), Delphine Morandet a ouvert les échanges sénonais. L'entrepreneuse a témoigné de son parcours, marqué par une expérience de violences conjugales, puis par la reconstruction de sa vie en tant que mère célibataire et cheffe d'entreprise. Elle est notamment revenue sur les difficultés liées au maintien de son autonomie financière et sur les enjeux d'émancipation économique des femmes : « Aujourd'hui j'écris ma normalité et je pense qu'entreprendre, c'est entreprendre sa vie », a-t-elle affirmé.

Floriane Boivin

Yonne

SENS REGROUPE L'ACCUEIL ADMINISTRATIF À L'HÔTEL DE VILLE. Depuis le 1^{er} juillet, la ville de Sens a mis en place une nouvelle organisation de ses services administratifs et d'état civil dans le but d'améliorer la prise en charge des usagers. L'activité de la permanence administrative du centre communal d'action sociale (CCAS), place Étienne-Dolet, est désormais transférée à l'hôtel de ville, où sont désormais concentrés les moyens humains, techniques et matériels. « Ce regroupement permet de redéployer les équipes et les équipements au sein d'un même service afin de fluidifier le fonctionnement de l'accueil, d'augmenter le nombre de rendez-vous proposés et de réduire les délais de prise en charge. Les usagers peuvent ainsi bénéficier de créneaux disponibles dans des délais particulièrement courts, certains étant proposés dès le lendemain », précise la municipalité. L'hôtel de ville est également doté d'un quatrième dispositif de recueil pour l'enregistrement des demandes de cartes nationales d'identité et de passeports, transféré depuis l'ancienne permanence administrative. La ville de Sens poursuit, par ailleurs, la modernisation de ses espaces d'accueil avec des travaux destinés à améliorer le confort des usagers et la confidentialité des échanges.

ALEXANDRE BONDOUX SACRÉ GAULT&MILLAU D'OR BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ 2027.



À 34 ans seulement, Le chef à la tête de La Côte Saint-Jacques à Joigny a reçu le Gault&Millau d'Or Bourgogne Franche-Comté 2027 lors de la cérémonie du Gault&Millau Tour organisée le 29 juin au Château de Saulon, près de Dijon. Cette distinction récompense le parcours du chef, qui a repris les commandes de la maison familiale en 2023 après avoir fait ses armes auprès de Nicolas Isnard, en Australie, à Bangkok, en Nouvelle-Zélande, au Domaine Baumannière puis au Neuvième Art à Lyon. De retour à Joigny en 2019 comme second de cuisine, il dirige aujourd'hui cet établissement fondé par son grand-père, porté ensuite par Jean-Michel Lorrain, qui célèbre cette année ses 80 ans. « Quand on est petit-fils ou neveu, on est toujours un peu attendu au tournant. Donc ça fait plaisir, ça fait du bien. On se dit qu'on n'est pas là pour rien et que le travail paye », a-t-il confié au célèbre guide.

À AUXERRE, LE FESTIVAL CATALPA RÉSISTE MALGRÉ UN CONTEXTE EXCEPTIONNEL. Horaires décalés en raison de la canicule, vente d'alcool restreinte et match de l'équipe de France de football en concurrence, l'édition 2026 du festival auxerrois s'est terminée samedi 27 juin tard dans la nuit avec une fréquentation totale de 27.500 spectateurs environ. Si la première soirée du vendredi 26 juin n'a attiré que 9.000 personnes, le lendemain, les organisateurs ont enregistré plus du double de festivaliers venus applaudir Lilly Wood & The Prick, Altin Gün ou encore Étienne de Crécy. Après une édition 2024 annulée, le festival gratuit qui se tient au parc de l'Arbre sec à Auxerre, avait connu une année record l'année suivante avec plus de 38.000 festivaliers mobilisés.

en bref

Opinions

Congé climatique : nouvelle charge impossible à absorber pour les TPE

Par le Syndicat des Indépendants et des TPE (SDI)

Le Syndicat des Indépendants et des TPE (SDI) exprime sa vive inquiétude face aux propositions visant à instaurer un congé climatique permettant aux salariés de s'absenter lors d'épisodes de fortes chaleurs.

Si la protection de la santé des travailleurs exposés aux conditions climatiques extrêmes constitue une nécessité, le SDI estime qu'un nouveau droit à absence généralisé ne peut être créé sans mesurer ses conséquences sur les très petites entreprises.

Dans une TPE de trois ou quatre salariés, l'absence d'une seule personne peut représenter jusqu'à 25 % ou 30 % de l'effectif disponible. Contrairement aux grandes entreprises, ces structures ne disposent ni de services RH, ni de personnel de rempla-

cement, ni de marges organisationnelles suffisantes pour absorber ce type de dispositif.

Le SDI rappelle par ailleurs que les employeurs sont déjà soumis à des obligations renforcées de prévention des risques liés aux fortes chaleurs et que les récentes évolutions réglementaires imposent des mesures d'adaptation des conditions de travail.

Pour Marc Sanchez, secrétaire général du SDI : « Les TPE sont les premières exposées aux conséquences du changement climatique, mais elles ne peuvent pas devenir la variable d'ajustement de chaque nouveau dispositif social. Avant de créer un congé climatique, il faut répondre à une question simple : qui travaille et qui paie lorsque l'en-

treprise compte seulement trois salariés ? »

« Une mesure pensée pour les grandes organisations peut devenir ingérable dans une boulangerie, un commerce de proximité, un atelier artisanal ou un cabinet libéral. Les réalités des TPE doivent être prises en compte dès l'origine des textes. »

Le SDI appelle à privilégier les mesures de prévention, l'adaptation des horaires et l'organisation du travail. Le cas échéant, une réflexion peut être menée sur des dispositifs ciblés sur les métiers réellement exposés, sur décision préalable des autorités compétentes et en cohérence avec des règles assurantielles adaptées. En revanche, la création d'un nouveau droit uniforme applicable à toutes les entreprises quelles que soient leur taille et leur capacité d'organisation n'est pas une option.

Le billet PAR EMMANUELLE DE JESUS

Un arsenal, des arsen'eu



La France a peur. La France a peur et se prépare au pire. À côté de Belfort, les Journée Marchés de la défense 2026 se passent sur la base du 1^{er} régiment d'artillerie de Bourgoigne et déroulent des

lendemains terrifiants à base de guerre à notre porte, d'un arsenal français complètement hors sol, de « combattants du futur » et de « guerre symétrique » mettant face à face des troupes également armées avec des drones dans tous les sens et de l'IA itou. À Dijon, Safran Electronics & Defense met 20 M€ sur la table pour booster sa production de viseurs destinés à équiper ce qui roule, vole ou va sous l'eau, et est conçu pour transporter des troupes et dézinguer du drone/missile/sniper ennemi. Rajoutez-moi du phénomène El Niño avec sa cohorte de canicule, de tsunami et autres calamités par là-dessus et je comprends que BFM dépêche un envoyé spécial là où ça flambe... ah tiens non. On me dit dans l'oreillette que l'envoyé spécial est au bord du canal Saint-Martin à Paris pour, au péril de sa vie, rencontrer la véritable terreur de ce pays : Hamza. Hamza, 14 ans, dit « Hamza la Douane » a profité des jours de canicule et de la baignade autorisée dans un Paris surchauffé pour faire trembler les forces de l'Ordre grâce à un arme redoutable, un pistolet à eau, rackettant sans merci les passants qui voulait échapper à ses tirs fatals - un jet d'eau par 40 degrés, pensez... Tout le monde y est allé de son analyse sur ce gamin, depuis les spécialistes de l'éducation - « Moi j'aurais fait ça, mon père m'en aurait collée une » - jusqu'aux experts des finances publiques - « Et bien sûr, cette racaille vit d'allocations ». On me dira, il a aussi piqué un téléphone. Bref : un gosse qui fait des conneries et pour lequel la Justice dispose déjà d'un arsenal pour lui rappeler les bonnes manières. On aimerait bien en avoir autant, d'arsenal, pour faire face à la menace russe ou iranienne. Mais c'est moins spectaculaire alors on va garder l'envoyé spécial au chaud, des fois qu'un autre gamin sortirait une bombe à eau...

Le coin bouquins

LES 7 PÉCHÉS DU MANAGEMENT.



Il existe des livres qui analysent l'entreprise. Et puis il y a ceux qui la racontent de l'intérieur. L'ouvrage de Morald Chibout appartient à cette seconde catégorie, celle des livres qui éclairent autant qu'ils divertissent. Loin des ouvrages classiques, ce livre dévoile l'envers du décor : le gouffre entre les belles théories qu'on enseigne partout et la réalité d'un système qui, au quotidien, brise des personnes et sabote le fonctionnement même des entreprises. À travers le prisme des sept péchés capitaux, Morald Chibout met à nu les dérives du management devenues banales : la réunionite comme paresse collective, la colère maquillée en autorité, l'envie au sommet, l'orgueil qui bloque l'écoute, le client idéalisé jusqu'à l'absurde, la fausse disruption au service de l'avarice, les plafonds de verre entretenus par gourmandise de pouvoir. À travers une langue simple, vivante, et surtout terriblement drôle, l'auteur offre une lecture de l'entreprise comme on ne l'a jamais écrit, intelligente, imagée, pleine d'esprit, et ébouriffante et d'une justesse qui surprend à chaque page.

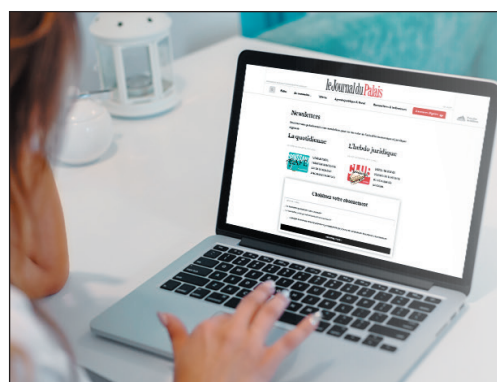
♦ Éditions Dunod, 272 pages, 21,50 €.

LES NOUVEAUX PARENTS POURRONT BÉNÉFICIER DE CONGÉS SUPPLÉMENTAIRES LORS DE L'ARRIVÉE DE LEUR ENFANT



Faro

Le regard de Faro



NEWSLETTER
ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT
 pour ne rien manquer de l'actualité économique et juridique régionale



www.journal-du-palais.fr

le Journal du Palais

DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Le site www.journal-du-palais.fr du Journal du Palais est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements de la Côte-d'Or et de l'Yonne.

Les annonces reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif. Seules les annonces présentes sur notre site www.journal-du-palais.fr ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.

Les tarifs et modalités de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté des Ministères de la Culture et de l'Économie en date du 14 décembre 2023 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2023/12/14/MICE2332581A/jo/texte>



L'intégralité des annonces légales parues dans la presse habilitée est consultable librement et gratuitement sur actulegales.fr

le Journal du Palais

DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Confiez-nous vos annonces légales !



Envoyez vos annonces par mail à : annoncelegale.jdp@legalnet.org
Renseignements au 03 80 68 25 55

le Journal du Palais

DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Journal hebdomadaire régional

LE JOURNAL DU PALAIS

S.A.S. au capital de 235.000 € - R.C.S. 015 750 243 Dijon
Société du groupe Legalnet

Siège social : 2 B avenue de Marbotte - 21000 DIJON
Tél. : 03.80.68.25.55 - Site internet : www.journal-du-palais.fr
Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 14h à 17h30

Principal associé : Générale de Participations

Représentant légal et directeur de la publication :
S.A.S. Compagnie Immobilière de Gestion de Participations,
représentée par Michel GUYOMARD

Rédactrice en chef : Emmanuelle DE JESUS
Rédaction : Frédéric CHEVALIER

Parution le lundi - Prix du numéro : 2 €
Abonnement annuel : 120 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres
Polignon Pla de L'Estany s/n - 1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)
Dépôt légal à parution - ISSN 2742-6084 - N° CPPAP : 1128 I 83851

xxx

Service annonces légales : annoncelegale.jdp@legalnet.org
Rédaction : redaction.jdp@legalnet.org

Côte-d'Or

CONSTITUTION

DE SOCIETE



2 bis rue du Cap Vert - 21800 QUETIGNY

FOODIES DEVELOPPEMENT

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé il a été constitué une Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle dont les caractéristiques sont les suivantes :

- dénomination sociale : FOODIES DEVELOPPEMENT.
- capital : 10.000 Euros divisés en 10.000 actions de 1 euros, entièrement souscrites et partiellement libérées.
- apport en numéraire : 10.000 €.
- siège social : 15 boulevard du Champ aux Métiers 21800 QUETIGNY.
- objet : la conception, la création, l'exploitation, la gestion et le développement de toutes marques, enseignes et autres signes distinctifs ; la concession du droit d'utilisation de tout ou partie des droits, notamment de propriété intellectuelle, appartenant à la société ou géré par la Société, dans le cadre de contrats de franchise ou de tout autre contrat ; la création, la gestion et le développement de réseaux de distribution sous quelque forme que ce soit ; la réalisation d'études relatives à l'implantation de nouveaux franchisés ou de nouveaux exploitants des marques, enseignes et autres signes distinctifs détenus ou gérés par la Société ; la commercialisation de tous biens meubles, objets, supports à caractère promotionnel ; la conception et la réalisation de toute prestation de formation au profit des collaborateurs de la Société et des sociétés du groupe auquel elle appartient, ainsi qu'au profit des franchisés et de leurs collaborateurs, de tout autre concessionnaire des droits détenus ou gérés par la Société et de tous tiers ; toutes actions de relations publiques tendant à promouvoir les marques, enseignes et autres signes distinctifs détenus ou gérés par la Société et les franchises concédées, détenues ou gérées par cette dernière ; l'acquisition centralisée de produits et marchandises en vue de leur distribution et/ou commercialisation par les franchisés ou tout autre concessionnaire des droits détenus ou gérés par la Société ; l'acquisition, la souscription, la gestion, la détention, la cession sous toutes formes, de toutes parts sociales ou valeurs mobilières, dans toutes sociétés ou entités juridiques créées ou à créer, françaises ou étrangères ; toutes prestations de services en matière administrative, financière et comptable, commerciale, informatique, de management et de gestion au profit des filiales de la Société ou de toutes autres filiales dans lesquelles elle détiendrait des participations directes ou indirectes.

- durée : 99 années
- président : société JC21 dont le siège est situé 15 boulevard du Champ aux Métiers 21800 QUETIGNY.
- conditions d'admission et de droit de vote : tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sous réserve de la déchéance encourue pour défaut de libération, dans le délai prescrit, des versements exigibles sur ses actions, dès lors que ses titres sont inscrits en compte à son nom, au plus tard à la date de la décision collective.
- agrément : toute cession ou mutation d'actions, à titre onéreux ou gratuit, ne peut être réalisée qu'entre associés ou bien autorisée par les associés statuant à la majorité des deux tiers des voix des associés présents, votant à distance ou représentés, cette majorité étant en outre déterminée compte tenu de la personne et des actions de l'associé dont les titres sont transmis.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de DIJON

Pour avis et mention

L2603208

LA SIRENE

Société en nom collectif
au capital de 30 000 euros
Siège social : 2 Avenue Maréchal
Leclerc
21500 MONTBARD

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MONTBARD du 19/06/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société en nom collectif

Dénomination sociale : LA SIRENE
Siège social : 2 Avenue Maréchal
Leclerc, 21500 MONTBARD

Objet social :

La vente de boissons alcoolisées ou non conformément à la législation en vigueur, à consommer sur place et la fourniture de service de petite restauration (snacking).

L'exploitation d'un fonds de commerce de vente de tabac, presse, papeterie, française des jeux, loto, P.M.U, bimbeloterie, jouets, articles de fumeur et cigares ;

L'achat et la vente de cigarettes électroniques, e-liquides et accessoires pour cigarettes électroniques ;

La gestion de tous types de comptes courants pouvant être distribués chez les buralistes, la gestion de tous types de relais-colis, paiement de proximité, carte grise, timbres fiscaux,

La vente de produits régionaux, parfums d'ambiance et articles de maroquinerie, la vente de confiseries et glaces ;

La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières,

civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

L'ensemble des activités commerciales et l'activité de vente au détail des tabacs manufacturés sont gérés sous la même forme juridique d'exploitation ;

La société en nom collectif prend en charge l'actif et le passif de l'ensemble des activités, y compris, pour les sociétés déjà constituées, le passif de l'activité de vente de tabac antérieur à l'extension de l'objet social.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 30 000 euros

Associés en nom :

Monsieur Pascal ROUILLY, demeurant 17 rue Gustave Courbet 21500 MONTBARD

Madame Stéphanie ROUILLY, demeurant 17 Rue Gustave Courbet 21500 MONTBARD

Gérance : Madame Stéphanie ROUILLY, gérante associée

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

Stéphanie ROUILLY
Gérante

L2603362

TOCUP 2

Avis de constitution

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Maître LEO, en date du 01/07/2026, à DIJON.

DÉNOMINATION : TOCUP 2.
FORME : Société civile immobilière.
SIÈGE SOCIAL : 6 rue Jehly Bachellier - 21121 Fontaine les Dijon.

OBJET : - l'acquisition, l'administration et la gestion de tous biens et droits immobiliers, et notamment l'immeuble sis à FONTAINE-LES-DIJON (21121), 6 rue Jehly Bachellier ;

- l'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires ;

- exceptionnellement l'aliénation des immeubles ;

- la mise à disposition de tous les biens de la SOCIÉTÉ au profit d'un associé et notamment de l'immeuble sis à FONTAINE-LES-DIJON (21121), 6 rue Jehly Bachellier ;

- plus généralement toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à cet objet.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 années(s).

CAPITAL SOCIAL FIXE : 140.000 €
Montant des apports en numéraire : 0 €.

APPORTS EN NATURE : 140.000 € d'un montant de 140.000 €.

CESSION DE PARTS ET AGRÈMENT : Les parts sont librement cessibles ou transmissibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à un cessionnaire n'ayant déjà la qualité d'associé et quel que soit son degré de parenté avec le cédant, qu'avec le consentement de l'unanimité des associés.

GÉRANT : Madame Soraya TORKI, demeurant 6, rue Jehly Bachellier - 21121 Fontaine les Dijon.

La société sera immatriculée au RCS de Dijon.

Pour avis.

L2603356

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or

FABINA

Société civile immobilière
au capital de 20 000 euros
Siège social : 2 Avenue Maréchal
Leclerc
21500 MONTBARD

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MONTBARD du 23/06/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME SOCIALE : Société civile immobilière.

DÉNOMINATION SOCIALE : FABINA.
SIÈGE SOCIAL : 2 Avenue Maréchal Leclerc - 21500 MONTBARD

OBJET SOCIAL :
- L'acquisition, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, la gestion, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers ;

- L'entretien, la rénovation ou l'aménagement des biens immobiliers afin d'assurer leur exploitation optimale dans le cadre de son activité locative ;
- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutilités à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 20 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Madame Stéphanie ROUILLY et Monsieur Pascal ROUILLY, cogérants, demeurant 17 Rue Gustave Courbet, 21500 MONTBARD

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

Pour avis : La Gérance

L2603412



BEBOM PATRIMOINE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 23/06/2026, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : BEBOM PATRIMOINE

Objet social : - l'acquisition, par voie d'achat, échange, apport ou autrement, d'actions, de parts sociales ou autres titres de société, quelle qu'en soit sa forme juridique ; la cession de ces participations ; - la gestion de ces titres ; - la réalisation de toutes prestations de services, notamment au profit des sociétés dans lesquelles elle détiendrait une participation directement ou indirectement ; - l'administration et la direction le cas échéant de toutes filiales, sous-filiales ou participations ; - l'acquisition et/ou la construction de locaux à usage professionnel, commercial ou d'habitation ; - la mise en valeur, l'administration et l'exploitation, par location ou autrement, de tous immeubles et droits immobiliers ; - la cession desdits biens et/ou droits immobiliers ; - la souscription d'emprunts en vue de permettre les acquisitions ainsi que la réalisation de tous travaux d'amélioration ou d'aménagement ; - toutes opérations commerciales et financières, mobilières ou pouvant se rattacher directement ou indirectement à ce qui précède ou participer d'une activité de holding, dont la délivrance de prestations de service au profit de la ou des filiales de la Société. Elle peut réaliser toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et contribuent à sa réalisation.

Siège social : 4 rue Lavoisier, 21600 LONGVIC

Capital : 80 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON

Gérance : M. CHASTELAIN DE BELLEROUCHE Benoit 76 rue Claude Martin 21850 SAINT APOLLINAIRE L2603429



MAS

Société par actions simplifiée au capital de 3 000 euros

Siège social : 14 rue de la Liberté 21000 DIJON

Société en cours de formation

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 25/06/2026, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : MAS

OBJET SOCIAL : La société a pour objet :

Le commerce de détail de l'habillement en magasin spécialisé, le commerce de détail de chaussures, le commerce de maroquinerie et d'accessoires ; L'activité de dépôt vente ; La vente en ligne d'articles ; La vente de produits alimentaires et de boissons, l'activité de restauration rapide, sur place ou à emporter ; Toute activité de stylisme, d'habillement et prêts de vêtements, de conseils en image, et de ventes privées et/ou de locations de services liés à ces activités ; Tous travaux de shooting photos, vidéos ou podcasts, tous types de contenu multimédia ; La privatisation de lieux, l'animation et l'organisation de tous événements et manifestations en lien avec les domaines ci-avant décrits, la culture et l'événementiel ; Et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus spécifié ou à tout autre objet similaire ou connexe.

Siège social : 14 rue de la Liberté, 21000 DIJON

CAPITAL : 3 000 €

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON

PRÉSIDENT : HOLDING SOLAR CORPORATION, EURL au capital de 500 €, ayant son siège social 13 Rue Carnot 21170 SAINT JEAN DE LOSNE, immatriculée sous le n°105968127 au RCS de DIJON

DIRECTEURS GÉNÉRAUX : M. JOLY Elliott 54 rue des Godrans 21000 DIJON et M. GREGOIRE Axel 14 rue Général Joubert 21000 DIJON

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTES : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

CLAUSE D'AGRÈMENT : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers ou au profit d'un associé est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

La présidente

L2603432

LES DÉLICES

Société civile immobilière au capital de 1 000 euros

Siège social : Lac Kir - Route de Dijon 21370 PLOMBIÈRES LES DIJON

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée électronique en date du 23/06/2026 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : LES DÉLICES

Siège social : Lac Kir - Route de Dijon, 21370 PLOMBIÈRES LES DIJON

Objet social :

- L'acquisition, la propriété, la mise en valeur, l'administration, la gestion et la location de tous biens et droits immobiliers ;
- Plus généralement, toutes activités immobilières ou de placement financier ;
- Éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des biens et droits immobiliers devenus inutilités à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Monsieur Christophe GONNET, né le 08 février 1966 à DIJON (21) demeurant 7 Grande Rue 21110 MAGNY SUR TILLE

Clauses relatives aux cessions de parts : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Toute cession au profit d'un tiers non associé est soumise à l'agrément préalable sous forme de décision collective des associés.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON. L2603438

DIJ'GESTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 25/06/2026, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : DIJ'GESTION

Objet social : L'accompagnement administratif et organisationnelle des entreprises et des particuliers.

L'accompagnement en gestion d'entreprise, à l'exclusion d'activité relevant du monopole de l'expertise comptable ou de professions réglementées, incluant : la création et suivi d'un budget, la mise en place d'outils de suivi, l'élaboration de tableaux de bord, l'assistance dans la préparation de dossiers financiers, en coordination avec les partenaires externes, notamment les experts-comptables ; Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Siège social : 14 E rue Pierre de Coubertin, 21000 DIJON

Capital : 5 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON

Gérance : Mme COUSIN Magalie

21000 DIJON L2603381



2 bis rue du Cap Vert - 21800 QUETIGNY

CouzInvest

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé signé électroniquement en date du 24 juin 2026.

Dénomination : CouzInvest.

Forme : Société par actions simplifiée.

Siège social : 22 rue Danton, 21000 Dijon.

Objet : L'acquisition, la cession, la gestion et l'administration de tous biens mobiliers ou immobiliers, droits, parts d'intérêts, valeurs mobilières et immobilières, la gestion de tous capitaux dont elle pourrait disposer ; la participation de la société par tous moyens, directement ou indirectement dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription, d'achat ou de cession de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de tous titres de participation ; l'acquisition de tous immeubles non bâtis et de tous immeubles bâtis à usage commercial, professionnel, d'habitation ou mixte ; toute souscription ou investissement dans tous produits financiers ainsi que la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières et d'instruments financiers ; la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, crédit-bail, location, meublée ou non de tous ces immeubles ainsi que de ceux dont elle pourrait devenir ultérieurement propriétaire ainsi que la vente éventuelle de parties desdits immeubles et tout emprunt et toute garantie y afférent ; Et plus généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher à l'objet de la société ou à des objets connexes et susceptibles d'en faciliter le développement ou la réalisation.

Durée de la société : 99 années.

Capital social fixe : 1000 euros divisé en 1000 actions de 1 euro chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

Cession d'actions et agrément : Les Actions sont librement cessibles (aucun agrément nécessaire) entre associés. Les Actions ne peuvent être cédées au profit de tiers qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité prévue pour les décisions collectives.

En cas d'associé unique, la Cession est libre.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Dans les conditions statutaires et légales.

Ont été nommés :

Président : Monsieur Antoine DUMEL

22 rue Danton 21000 Dijon.

Directeur général : Monsieur Maxime MOREAU 28 rue de la Vie du Bourg

01800 Charnoz sur Ain.

La société sera immatriculée au RCS de Dijon.

Pour avis.

L2603445

AGS TRANSPORT

Aux termes d'un acte sous seing privé à BRETENIERE en date du 26 juin 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée unipersonnelle

Dénomination sociale : AGS TRANSPORT

Siège social : LOTISSEMENT LES 2 RIVES 9D RUE DES CANALOUS 21110 BRETENIERE.

Objet social : Le transport public routier de marchandises avec des véhicules légers < 3.5 tonnes PMA. Durée de la société : 99 ans à compter de la date d'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 7 500 euros. Gérant Monsieur Hassen GUETTOU demeurant

LOTISSEMENT LES 2 RIVES 9D RUE DES CANALOUS 21110 BRETENIERE.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

Pour avis

La Gérance

L2603452



SCP François PENY, François GUILLERMET, Stéphanie CHAPUIS et Luc DASNOY

Notaires associés
2 rue Bossack - 21000 DIJON

M. AMARYAN

SIÈGE SOCIAL : 75 rue Daubenton - 21000 DIJON

Capital : 10.000 Euros

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte authentique reçu le 30/06/2026 par Maître François GUILLERMET, Notaire à DIJON (21000) - 2 rue Bossack, il a été constituée une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : M. AMARYAN

OBJET SOCIAL : -Le commerce de denrées alimentaires ; -Le commerce de détail de fruits et légumes ; -Le commerce de détail de produits frais, viandes, fromages et épicerie fine ; -Le commerce de boissons ; -Le commerce de supérette, produits d'entretien pour la maison, de bazar. La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités. Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

GÉRANCE : M. AMARYAN Muraz 1 rue des Chanterelles - 21160 PERRIGNY LES DIJON

Maître François GUILLERMET

L2603479



SCP PARRY-AVRIL & NEYRET

Notaires à BEAUNE (Côte d'Or)
16 rue de Lorraine

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Me Aude NEYRET, notaire à BEAUNE (21200), le 26/06/2026, en cours de publication au SPFE de DIJON, a été constituée une société ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : PI DES BEAUMONTS

FORME : groupement foncier viticole

SIÈGE SOCIAL : CHOREY-LES-BEAUNE (21200), 24 Grande Rue.

OBJET : La propriété, la jouissance, l'administration et la mise en valeur exclusivement par la conclusion de baux à long terme conformes aux articles L. 416-1 et suivant du code rural et de la pêche maritime, de tous biens et droits immobiliers à usage viticole et de tous bâtiments d'habitation et d'exploitation nécessaires à leur exploitation, ainsi que de tous immeubles par destination se rattachant à ces mêmes biens, dont le groupement aura la propriété par suite d'apport ou d'acquisition,

Et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société et soient conformes à la législation régissant les groupements fonciers viticoles.

La société s'interdit l'exploitation en faire-valoir direct.

CAPITAL : 314.276,00 €.

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation.

APPORTS EN NATURE : une parcelle de vigne sur la commune de CHOREY-LES-BEAUNE (21200) évaluée à 36.140,00 €.

APPORTS EN NUMÉRIQUES : 278.136,00 €

GÉRANCE : M. Jean-Luc MALDANT demeurant à CHOREY-LES-BEAUNE (21200) 24 Grande Rue ; M^{me} Jeanne MALDANT demeurant à CHOREY-LES-BEAUNE (21200) 10 Grande Rue ; M. Léopold MALDANT demeurant à CHOREY-LES-BEAUNE (21200) 26 Grande Rue, pour une durée illimitée.

CESSION DE PARTS SOCIALES : Un associé peut librement céder tout ou partie de ses parts d'intérêt à l'un de ses descendants ainsi qu'à un associé participant à l'exploitation de tout ou partie des biens du groupement en vertu d'un bail.

Toute autre cession à titre onéreux, ne peut avoir lieu qu'avec l'agrément des associés.

IMMATRICULATION : RCS de DIJON

Pour avis : Me NEYRET, Notaire.

L2603493

PATRIMOINE DE SAONE

Société civile immobilière au capital de 1.000 Euros

SIÈGE SOCIAL : 14 Route d'Is-sur-Tille 21380 SAVIGNY LE SEC

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAVIGNY LE SEC du 24/06/2026 et du 26/06/2026, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière

DÉNOMINATION SOCIALE : Patrimoine de Saône

SIÈGE SOCIAL : 14 Route d'Is-sur-Tille, 21380 SAVIGNY LE SEC

OBJET SOCIAL : L'acquisition, la propriété, la mise en valeur, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles et droits immobiliers, bâtis ou non bâtis, détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit, dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement ; de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des immeubles et droits immobiliers en question ;

L'organisation en vue d'en faciliter la gestion et la transmission afin d'éviter qu'il ne soit livré aux aléas de l'indivision du patrimoine familial des associés ;

La propriété et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, droits sociaux ou tous autres titres, détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit, par voie d'achat, d'échange, d'apport, de souscriptions de parts,

d'actions, obligations et de tous titres ou droits sociaux en général ;

L'aliénation de ces mêmes biens et droits pour autant toutefois qu'elle n'expose pas la société à être soumise à l'impôt sur les sociétés, ne puisse être considérée comme un acte de commerce et ne porte pas en conséquence atteinte au caractère civil de la société ;

Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet et ne modifiant pas le caractère civil de la société ; L'emprunt de toutes sommes nécessaires à la réalisation de cet objet social, avec ou sans garantie hypothécaire ; La mise en place de toutes sûretés réelles ou personnelles nécessaires au financement des acquisitions de la société ; A cet égard, il est expressément précisé que la société pourra, à titre occasionnel et gratuit, se porter caution d'un prêt consenti à l'un des associés ayant pour objet le financement de l'acquisition de parts sociales de la société.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire

GÉRANCE : Monsieur Arnaud MARTIN

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : agrément requis dans tous les cas, hors cession entre associés.

agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

Pour avis : La Gérance

L2603447

LEGi Société d'avocats

CONSEILS

LEGI CONSEILS BOURGOGNE

Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

MERCY JEADA

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 29/06/2026, il a été constituée une SC ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : MERCY JEADA

OBJET SOCIAL : L'acquisition, l'administration, la gestion et la vente de participations dans diverses sociétés industrielles, commerciales, libérales, agricoles et immobilières. La gestion et l'administration du portefeuille de participations, de placements et de son patrimoine en général, l'animation et la coordination des sociétés auxquelles elle est intéressée et les prestations de services et conseils y afférents.

L'acquisition, l'administration, la gestion et la vente de tous biens, droits et valeurs mobilières de tous types et de tous instruments financiers. L'acquisition, la souscription, l'administration, la gestion, la location et la vente de tous biens ou droits immobiliers de tous genres, y compris l'immobilier démembré, en viager, en pleine propriété, nu ou meublé, d'habitation, professionnel ou autres, détenus directement ou par le biais de société civile ou de société civile de placement immobilier (SCPI, OPCI). La participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. L'acquisition, l'administration, la gestion et éventuellement la vente sous réserve que cela ne remette pas en cause le caractère civil de l'activité de la société de biens meubles, notamment d'œuvres d'art et de voitures de collection. Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Siège social : 28 rue Louis de Broglie - Parc Technologique - 21000 DIJON

CAPITAL : 1 749 000 €

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON

GÉRANCE : M^{me} BILLOT Emilie 10 chemin de la Rente de Giron - 21000 DIJON L2603540

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or

BUILD AVOCATS

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date à DIJON (21) du 12 juin 2025, il a été constitué, sous la dénomination BUILD AVOCATS, une Association d'Avocats placée sous le régime de la Responsabilité Professionnelle Individuelle (AARPI), dont les caractéristiques sont les suivantes :

Siège social : 10 Place de la Libération 21000 DIJON

Associés :
- SELARL SOPHIE NICOLIER ASSOCIES dont le siège social est situé à BESANCON (25000), 23 Rue de la Préfecture, immatriculée au RCS de BESANCON sous le numéro 801 891 185, Membre du Barreau de BESANCON ;

- EIRL Karima MANHOULI dont le siège social est situé à DIJON (21000), 15 Place Grangier, répertoriée sous le numéro SIRET 502 910 946 00024, Membre du Barreau de DIJON ;

Pour avis.

L2603499

MODIFICATION

DE STATUTS

LIBERTE

Société civile immobilière au capital de 236.352 Euros
SIÈGE SOCIAL : 25 C cours Général de Gaulle - 21000 DIJON
443857495 RCS DIJON

AVIS DE PUBLICITÉ

Aux termes d'une délibération en date du 15 décembre 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 25 C cours Général de Gaulle, 21000 DIJON au 11B rue Lounes Matoub, 21000 DIJON à compter du 2 janvier 2026, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de DIJON.

Pour avis : La gérance

L2506231



ETABLISSEMENTS

BOBARD JEUNE

Société par actions simplifiée au capital de 335 480 euros
Siège social : 19 rue de Réon 21200 BEAUNE
317 356 632 RCS DIJON

Transfert du siège social / Modification dénomination sociale

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 18 juin 2026 a décidé de remplacer à compter du 1^{er} juillet 2026 la dénomination sociale «ETABLISSEMENTS BOBARD JEUNE» par «BOBARD GROUP» et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts et a décidé de transférer le siège social de BEAUNE (21200), 19 rue de Réon à BEAUNE (21200), 25 Rue de Réon à compter du 1^{er} juillet 2026, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : Le président.

L2603325

DUPRAZ

Société civile immobilière au capital de 1 524 euros
Siège social :
22 rue Nicolas Berthot
21000 DIJON
334 936 069 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 31 mars 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 22 rue Nicolas Berthot, 21000 DIJON au 18 Bis rue des Fenouillères 38180 SEYSSINS, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de DIJON.

Pour avis : La gérance.

L2601532



2 bis rue du Cap Vert - 21800 QUETIGNY

GALILEE

Société civile
Capital social : 4.002 Euros
Siège social :
Chemin de la Villée
21200 COMBERTAULT
430 053 819 R.C.S. Dijon

Aux termes d'une décision en date du 11 juin 2026, l'associé titulaire du droit de vote a décidé de nommer en qualité de co-gérantes, à compter du même jour :

- Monsieur Arthur BOSS, demeurant Chemin de la Villée - 21200 COMBERTAULT ;

- Madame Véronique JOUSSET-DROUHIN, demeurant Chemin de la Villée - 21200 COMBERTAULT.

Mention sera portée au R.C.S. de DIJON.

L2603451

KNECHT INVEST

Société à responsabilité limitée au capital de 350.000 Euros
Siège social :
21 Rue de Cracovie
21850 SAINT APOLLINAIRE
849 677 067 R.C.S. Dijon

L'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 05/06/2026, a augmenté le capital social de 345.000 € pour le porter de 5.000 € - divisé en 500 parts de 10 € - à 350.000 €, par incorporation de ladite somme prélevée sur le compte «autres réserves» et création de 34.500 parts sociales de 10 €. Les articles 6 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis : La gérance.

L2603457



23 rue Jacques Cellerier
21000 DIJON

OENOBULLES

SAS au capital de 2.000 Euros
SIÈGE SOCIAL : 6 Rue du gaizot
21220 GEVREY CHAMBERTIN
R.C.S. DIJON 798 840 195

AGE DU 24/06/2026 : l'objet social est modifié pour lui adjoindre les activités suivantes : mise à disposition et location de licence IV de débit de boissons ; bar à vins, débit de boissons alcoolisées à consommer sur place.

L'article 4 est modifié en conséquence. Le dépôt légal sera effectué au tribunal de commerce de DIJON

Pour avis.

L2603458



LEGI CONSEILS

Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

AGATHE

SARL au capital de 48.000 Euros
SIÈGE SOCIAL : 10 boulevard Winston Churchill - 21000 DIJON
RCS de DIJON n°478 688 831

AVIS DE MODIFICATION

L'AGO du 31/12/2025 a décidé à compter du 30/12/2025 de rendre effective la démission de M. THENARD Guy aux fonctions de gérant.

Modification au RCS de DIJON.

L2603465

SCI ALISON

8 Rue de Flagy, 77940 THOURY FEROTTES

Transfert de siège social

SCI ALISON - Société civile immobilière - au capital de 1 000 euros - Siège social : 8 Rue de Flagy, 77940 THOURY FEROTTES - 497 717 165 RCS MELUN AGE du 15/06/2026 transfert de siège au 11 Chemin du Bas de Chêne, 21380 MARSANNAY-LE-BOIS à compter du 10/06/2026, et modifications des statuts. La Société est immatriculée au RCS de Melun sous le numéro 497 717 165 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de DIJON. Gérante : Madame Nadège DELEGLISE demeurant 11 Chemin du Bas de Chêne, 21380 MARSANNAY-LE-BOIS. Radiateur RCS MELUN et immatriculation RCS DIJON.

L26033076

GFA DU FOURNEAU

GFA au capital de 168 109 €
SIÈGE SOCIAL : 1 Rente du fourneau - 21210 JUILLENAY
RCS de DIJON n°815 023 445

AVIS DE MODIFICATION

L'AGE du 20/06/2026 a décidé à compter du 20/06/2026 de rendre effectif le départ de M. MARION Bernard aux fonctions de co-gérant pour cause de décès le 02/07/2025.

Modification au RCS de DIJON.
Me Mathieu THAVAUD

L2603272



SARL ETC

5 allée des Corvées - B.P. 30048
21240 TALANT

LE CLOS CHAMPAGNAC

Société Civile Immobilière
Au capital de 1 000 000 euros
Siège social : 19 Grande Rue
21320 CHAILLY-SUR-ARMANCON
RCS DIJON 448 201 624

Mouvement des dirigeants

Suivant assemblée générale extraordinaire en date du 11 juin 2026, la collectivité des associés a nommé Madame Céline BORNOT demeurant 9 Rue Marguerite Mutin 21490 RUFFEY-LES-ECHIREY en qualité de cogérante, à compter du 11 juin 2026 et sans limitation de durée.

Mention sera faite au RCS de DIJON.

L2603300



SARL ETC

5 allée des Corvées - B.P. 30048
21240 TALANT

STARCEL

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 500 euros
Siège social :
170 Avenue Jean Jaurès
21000 DIJON
R.C.S. DIJON 818 087 611

Aux termes du procès-verbal de l'AGE du 25/06/2026 le capital social a été augmenté de 658.240 € pour être porté à 659.740 €, par voie d'apport en nature avec effet au 25/06/2026. Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence ; ancienne mention 1.500 €, nouvelle mention 659.740 €. Mention sera faite au RCS de DIJON.

Pour avis

L2603344

SCI LES PAQUIERS

Société civile immobilière au capital de 1.301.000,00 Euros
Siège social :
Zac des Cerisères
Rue Maurice Chantlin
21200 BEAUNE
101 111 193 R.C.S. de Dijon

Aux termes d'un acte reçu par Maître Antoine RODRIGUE, Notaire à BEAUNE (21200) en date du 30 janvier 2026, les associés ont décidé de modifier le capital social en le portant de 1.301.000,00 € à 2.327.622,00 €.

Mention sera faite au R.C.S. de DIJON.

Pour avis, La gérance.

L2603342

L.A.N CONSULTING 13 Rue Comblanchet - 21490 SAINT JULIEN

Transfert de siège social

L.A.N CONSULTING - Société par actions simplifiée - au capital de 40.000 € - SIÈGE SOCIAL : 13 Rue Comblanchet, 21490 SAINT JULIEN 801 187 295 RCS DIJON : AGE du 15/06/2026 transfert de siège social au 11 Chemin du Bas de Chêne, 21380 MARSANNAY-LE-BOIS à compter du 10/06/2026 et modification des statuts.

L2603407



2 bis rue du Cap Vert - 21800 QUETIGNY

SOCIETE CIVILE DES JONQUILLES

Société civile
Capital social : 4.002 euros
Siège social :
Chemin de la Villée
21200 COMBERTAULT
430 053 942 RCS Dijon

Aux termes d'une décision en date du 11 juin 2026, l'associé titulaire du droit de vote a décidé de nommer en qualité de co-gérantes, à compter du même jour :

- Madame Laurene BOSS, demeurant Chemin de la Villée, 21200 Combertault,

- Madame Véronique JOUSSET-DROUHIN, demeurant Chemin de la Villée, 21200 Combertault.

Mention sera portée au RCS de Dijon.

L2603448



2 bis rue du Cap Vert - 21800 QUETIGNY

COMBETTES

SAS
Capital social : 1.000 Euros
SIÈGE SOCIAL : 17 Rue Jean-François Champollion,
21200 BEAUNE
993136233 RCS Dijon

Aux termes d'une décision en date du 25 juin 2026, l'associé unique a décidé, à compter du même jour, de nommer en qualité de présidente la société SECRETS OF BURGUNDY SARL, SARL de droit suisse, sise Rue de Hesse 16, c/o Olivier Chappaz (avocat) -1204 GENEVE (Suisse), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Genève sous le numéro CHE-211.384.355, en remplacement de la Société MUJO. L'associé unique a également décidé, à compter du même jour, de modifier la dénomination sociale de la société qui devient : MONTRACHET.

Mention sera portée au RCS de Dijon.

L2603483



2 bis rue du Cap Vert - 21800 QUETIGNY

SOCIETE CIVILE DES MAGNOLIAS

Société civile
Capital social : 4.002 Euros
Siège social :
Chemin de la Villée
21200 COMBERTAULT
430 053 736 R.C.S. Dijon

Aux termes d'une décision en date du 11 juin 2026, l'associé titulaire du droit de vote a décidé de nommer en qualité de co-gérantes, à compter du même jour :

- Madame Louise BOSS, demeurant Chemin de la Villée - 21200 COMBERTAULT ;

- Madame Véronique JOUSSET-DROUHIN, demeurant Chemin de la Villée - 21200 COMBERTAULT.

Mention sera portée au R.C.S. de DIJON.

L2603449



AGENCE EPICURE

Société à responsabilité limitée
Au capital de 100.000 Euros
SIÈGE SOCIAL : 33 Rue Charles Le Téméraire - 21000 DIJON
RCS DIJON n° 479 032 633

AVIS DE PUBLICITE

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30 juin 2026, l'associé unique a décidé la transformation de la société AGENCE EPICURE SARL, en Société par Actions Simplifiée (SAS), sans création d'une personne morale nouvelle.

La dénomination sociale, le siège social, le capital social et la durée de la société demeurent inchangés.

Sous sa nouvelle forme, la société est dirigée par :

PRÉSIDENT : Monsieur Richard RUDELLE, demeurant 33 Rue Charles Le Téméraire - 21000 DIJON.

Mention sera faite au RCS de DIJON

L2603485



FCN Sézanne

33 rue Aristide Briand
BP 64 - 51120 SEZANNE
Tél. : 03.26.80.53.30

DOMAINE ROUSSEAU

Société par actions simplifiée au capital de 2 000 €
Siège social :
Sur la Petite Vigne
21330 MOLESME
101 067 635 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 07 mai 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de remplacer à compter de ce jour la dénomination sociale DOMAINE ROUSSEAU par ROUSSEAU & Co et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

Pour avis : Le président.

L2603468



2 bis rue du Cap Vert - 21800 QUETIGNY

SQUARE HABITAT DIJON

SAS
CAPITAL SOCIAL : 37.000 Euros
SIÈGE SOCIAL : 9-11 Rue Jean-Jacques Rousseau - 21000 DIJON
310370119 RCS Dijon

Aux termes d'une décision en date du 19 juin 2026, l'associée unique a pris acte de la démission, à effet du 30 juin 2026, de M^{me} Magalie MICHON de son mandat de directrice générale de la société, et de la nomination à effet du 30 juin 2026, de M. Hervé POITOUT demeurant 3 rue du Bief, 21110 MAGNY-SURTILLE, en qualité de Président, en remplacement de M^{me} Isabelle BUTTIGIEG.

Mention sera portée au RCS de Dijon.

L2603472



2 bis rue du Cap Vert - 21800 QUETIGNY

BIO MED 21

SELAS
Capital social : 7 530 872 euros
Siège social :
1-3 Rue Pauline Kergomard
21000 DIJON
529 204 026 RCS Dijon

Aux termes d'une décision en date du 24 juin 2026, les associés ont décidé de nommer, à compter du même jour, Madame Caroline ALLOMBERT, demeurant 11 rue du Colonel Picard, 21240 Talant et Monsieur Alexandre FRANCOIS, demeurant 16 Allée Marguerite des Flandres, 21110 Rouvres en Plaine, en qualité de directeurs généraux, mettant fin à leur mandat de directeurs généraux délégués.

Mention sera portée au RCS de Dijon.

L2603478

AD IST

SCI au capital de 200 Euros
SIÈGE SOCIAL : 6 RUE DE L'EST
21000 DIJON
RCS de DIJON n°538 129 321

TRANSFERT DE SIEGE

L'AGE du 30/06/2026 a décidé le transfert du siège social au 21 RUE ALIX DE VERGY - 21000 DIJON à compter du 01/07/2026.

Mention : RCS de DIJON
Gérant M ISTIQUAM

L2603480

JDMK TELECOM EURL

EURL au capital de 5.000,00 Euros
SIÈGE SOCIAL : 4 Allée de Sprendlingen - 21110 LONGECOURT-EN-PLAINE
R.C.S. : 911 916 054

AVIS DE TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une décision extraordinaire en date du 29/06/2026, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 3 rue Voltaire - 21500 MONTBARD à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

GÉRANT : M. MAHAFFÉ KARIBY Jean-Dany - né le 01/05/1982 à SAINT BENOIT (97 470) - nationalité Française demeurant au 3 rue Voltaire à MONTBARD (21 500)

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.

Pour avis

L2603482

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or

LEGi Société d'avocats
CONSEILS

LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

LOTREX RESEAU

Société par actions simplifiée
au capital de 64.008 Euros
Siège social :
ZA La Lisière
21560 BRESSEY SUR TILLE
422 367 672 R.C.S. Dijon

AGM 19/06/2026 : 1. Transformation de la société en SAS à compter du 19/06/2026, sans création d'un être moral nouveau. Son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. 2. Suppression de la variabilité du capital social et fixation à capital social fixe de 64.008 €. Elargissement de l'objet social pour permettre à la société de procéder à une activité de gestion et de détention de biens et droits immobiliers et de participations dans toutes filiales et structure : La création, la promotion, l'organisation et le développement d'un réseau européen de transport de palettes ; La gestion des organisations de passages à quai et des plates-formes de livraison ; Le camionnage, l'affrètement, le groupage et le dégroupage ; Toutes opérations de commissionnaire en transports nationaux et internationaux de marchandises ; La détention directe ou indirecte de tous biens ou droits immobiliers ; La détention d'un portefeuille de participations ; La participation de la Société dans toutes entreprises, sociétés ou groupements créés ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles de favoriser le développement de la société et ce, par tous moyens, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, fusions, alliances, sociétés en participation, groupement d'intérêt économique ou autrement. 3. ANCIENNE DENOMINATION SOCIALE : LOTREX. NOUVELLE DENOMINATION SOCIALE : LOTREX RESEAU. 4. ANCIEN GERANT / NOUVEAU PRESIDENT : Benjamin PIEGAY, 60 chemin du Tronchon - 69130 ECULLY. 5. Les fonctions du commissaire aux comptes titulaire se poursuivent jusqu'au terme de son mandat. 6. CESSION D'ACTIONS : Tout Transfert de Titre, y compris les Transferts entre Associés, ainsi que toute demande de souscription par un Tiers, est soumise à agrément. 7. DROIT DE VOTE : Chaque action donne le droit au vote (sauf pour les actions qui auront été créées sans droit de vote). R.C.S. DIJON.

Pour avis.
L2603529

LEGi Société d'avocats
CONSEILS

Société GMS-GUENOT

Aux termes de décisions en date du 04/05/2026, les associés de la société GMS-GUENOT au capital de 5.000 €, SIÈGE SOCIAL : 7 Chemin de la Fontaine - 21380 MARSANNAY LE BOIS, RCS DIJON 514 501 378, ont décidé de modifier la dénomination sociale par «GMS- GUENOT BAUMANN», de transférer le siège social au 10 Rue d'Amont - 21110 BESSEY LES CITEAUX à compter du même jour, les statuts ont été modifiés en conséquence. Ils ont également pris acte de la démission de Monsieur Patrick GUENOT de ses fonctions de Président et ont nommé en remplacement la société CORMIC, SARL au capital de 100.000 € immatriculée au RCS LONS LE SAUNIER sous le numéro 811 325 109.

Pour avis Le Président

L2603489

FIDAL
AVOCATS

Marbotte Plaza
2 B avenue Marbotte - 21000 DIJON

SOCIETE D'EXPLOITATION DE L'OPTIQUE DES 4 AS
SAS au capital de 200.000 Euros
SIÈGE SOCIAL : 12 Rue Nicolas de Condorcet
21800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR
R.C.S. DIJON 379 316 441

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 8 juin 2026, après qu'il ait été constaté que le mandat de la Société EXCO SOCODEC, Commissaire aux Comptes titulaire, était arrivé à expiration, il a été décidé, après avoir vérifié que les seuils fixés par la loi PACTE et rehaussés par le décret 2024-152 du 28 février 2024 n'étaient pas atteints au titre des deux derniers exercices, de ne pas le renouveler dans ses fonctions.

Pour avis
L2603492

LEGi Société d'avocats
CONSEILS

LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

ARCDIS

SAS au capital de 152.449,02 Euros
Siège social :
58 rue des Chézeaux
21560 ARC SUR TILLE
401 237 490 R.C.S. Dijon

PV des décisions de l'associée unique en date du 20/06/2025, il résulte que le mandat de la société EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT, commissaire aux comptes titulaire, est arrivé à expiration et qu'il n'est pas désigné de commissaire aux comptes.
L2603500

AMC RENOVATION**Transformation**

Le 18/06/2026, l'Associé Unique d'AMC RENOVATION (SAS unip, capital de 5.000 €, siège au 22 rue Paul Cézanne - 21560 COUTERNON, immat 989 534 581 RCS DIJON) a décidé la transformation de la Société en SARL unip à compter du 01/07/2026, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront la Société. Dénomination, objet, siège, durée et dates d'exercice social demeureront inchangés. Le capital de 5.000 € sera divisé en parts sociales. M. Nicolas PEUDPIECE (22 rue Paul Cézanne - 21560 COUTERNON) Président en SAS unip deviendra Gérant en SARL unip à compter du 01/07/2026.

Pour avis.
L2603542

EXPERTS CONSEILS AND CO

EURL au capital de 427.000 Euros
SIÈGE SOCIAL : 13 rue Marguerite Yourcenar
21000 DIJON
RCS de DIJON n°878 879 774

AVIS DE MODIFICATION

L'AGE du 30/06/2026 a décidé de modifier l'objet social à compter du 30/06/2026.

NOUVEL OBJET SOCIAL : -L'exercice de la profession d'expert-comptable dès son inscription au tableau de l'ordre des experts-comptables ; -L'exercice de la profession de commissaire aux comptes, dès son inscription sur la liste des commissaires aux comptes ; -La prise de tous intérêts et participations par tous moyens, apports, souscriptions, achat d'actions, d'obligations et de tous droits sociaux dans toutes sociétés relevant de la même activité ou une activité similaire ou dans toutes sociétés relevant d'une activité immobilière ; -L'animation de sociétés dans lesquelles la société détient des participations ; -Les services aux entreprises.

L'article article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Modification au RCS de DIJON.
Barthélémy CASIMIR, associé unique

L2603506

LEGi Société d'avocats
CONSEILS

LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

Groupement Foncier Agricole

au capital de 547.901,77 Euros
SIÈGE SOCIAL : 21700 VOSNE ROMANEE
326 603 305 RCS DIJON

AVIS DE PUBLICITE

AGO 22.05.2026 : Nomination en qualité de co-gérante, sans limitation de durée, à compter du 22 mai 2026, de Madame Chantal BERIN, demeurant 6 rue des Gravières - 21640 GILLY LES CITEAUX.

L2603513

THOMAS TISSANDIER (2T CONSEIL)

SARLU au capital de 15.000 Euros
ANCIEN SIÈGE SOCIAL : 4 rue du Rempot Bâtiment D - 21121 FONTAINE-LES-DIJON
NOUVEAU SIÈGE SOCIAL : 13 rue Marguerite Yourcenar 1^{er} étage - 21000 DIJON
RCS DIJON N°885 288 522

AVIS DE TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Suivant décisions de l'associé unique en date du 1^{er}/07/2026, le siège social a été transféré au 13 rue Marguerite Yourcenar 1^{er} étage - 21000 DIJON avec effet au même jour. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention en sera faite au RCS de DIJON.

Pour avis : le gérant.

L2603517

Docteur Yves LOUIS

SELARL de chirurgien-dentiste au capital de 2 500 €
Siège social : 35, rue de Dijon - 21121 FONTAINE-LES-DIJON
982 907 685 RCS DIJON

Aux termes des décisions en date du 26/06/2026, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 35, rue de Dijon à FONTAINE-LES-DIJON (21121) au 3, rue des Ponières à FONTAINE-LES-DIJON (21121), ce à compter du 27/06/2026, 0 heure et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

Pour avis.
L2603534

LEGi Société d'avocats
CONSEILS

LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

AVA INVEST

SARLU au capital de 1 416 000 €
Siège social : 31 rue Basse
21120 CHAIGNAY
RCS de DIJON n°978 373 108

Avis de modification

En date du 26/05/2026, l'associé unique a décidé à compter du 26/05/2026 de nommer en qualité de co-gérante M^{me} SINTHOMEZ Honorine, demeurant 31 rue Basse 21120 CHAIGNAY.
Modification au RCS de DIJON.
L2603518

TRANSPORTS MAUROY

Société par actions simplifiée
au capital de 9.000 Euros
Siège social : Les Guttes Bonin
58230 ALLIGNY EN MORVAN
852 289 941 R.C.S. Nevers

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 11 juin 2026, il a été décidé :

- D'étendre l'objet social de la société qui devient : «L'activité de transport routier interurbain et l'activité de commissionnaire de transports». L'article «OBJET SOCIAL» a été modifié en conséquence ;

- De transférer le siège social de la société au 27 Grande Rue - 21700 VILLEBICHOT, à compter du 11 juin 2026. L'article «SIÈGE SOCIAL» des statuts a été modifié en conséquence.
PRÉSIDENCE : M. Clément MAUROY, demeurant 27 Grande Rue - 21700 VILLEBICHOT.
Radiation au R.C.S. de NEVERS et immatriculation au R.C.S. de DIJON.

Pour avis.
L2603533

REVANCHE

SCI au capital de 150 €
Siège social : 1 Bis Rue du Générale de Gaulle
21400 CHATILLON SUR SEINE
RCS de DIJON n°918 456 427

Transfert de siège

L'AGE du 30/06/2026 a décidé le transfert du siège social au 42 Rue Tanneguy d'Harcourt, 21570 BELAN SUR OURCE à compter du 30/06/2026.
Mention : RCS de DIJON

L2603545

Maison Espée

L'AGE du 27/06/2026 de DIJON APPARTEMENTS SERVICES (SARL, capital 55 010€, siège 4 rue Audra 21000 DIJON, immat 798 280 996 RCS DIJON) a adopté comme nouvelle dénomination «Maison Espée», transféré le siège au 13 crs Gén. de Gaulle 21000 DIJON, étendu l'objet social à «l'architecture d'intérieur, prestations de décoration, aménagement, et conseils en accompagnement hôtelier», et a modifié corrélativement les art. 2-3-4 des statuts. AncMent : DIJON APPARTEMENTS SERVICES, 4 rue Audra 21000 DIJON. NouvMent : Maison Espée, 13 cours Gén. de Gaulle 21000 DIJON, activité adjointe d'architecture d'intérieur, prestations de décoration, aménagement, et conseils en accompagnement hôtelier.

Pour avis.
L2603546

ANNONCES LÉGALES

DERNIER DÉLAI POUR VOS PUBLICATIONS : JEUDI 16 HEURES

annoncelegale.jdp@legalnet.org

VENTE CESSION**ATTRIBUTION D'APPORTS**

LEGA SPHERE
AVOCATS

2 bis rue du Cap Vert - 21800 QUETIGNY

ENJOY TACOS**Cession de fonds de commerce**

Par acte S.S.P signé électroniquement en date du 03/06/2026, enregistré à la Recette des Impôts de DIJON le 12/06/2026, sous les références «Dossier 2026 00024753 référence 2104P01 2026 A 01606», la société SASU NAT, SAS à associé unique en liquidation judiciaire immatriculée au R.C.S. de DIJON sous le numéro 933 783 417, dont le siège social est 10 rue Bossuet - 21000 DIJON, a vendu à la société CENTRE IMMO, SCI au capital de 120 €, dont le siège social est situé 24 rue de la Préfecture - 21000 DIJON et immatriculée au R.C.S. de DIJON sous le n°494 378 920, le fonds commercial de restauration rapide sur place ou à emporter, sans vente de boissons alcoolisées, exploité sis 10 rue Bossuet - 21000 DIJON, sous le nom commercial ENJOY TACOS avec entrée en jouissance le 03/06/2026 moyennant le prix de quarante-sept mille Euros. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues au Cabinet d'avocats SARL CANNET-MIGNOT, LEGASPHERE AVOCATS sis 2 bis rue du Cap Vert - 21800 QUETIGNY au plus tard dans les 10 jours de la dernière en date des publications où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis.
L2603494

Notaires

LEXCO NOTAIRES
SOCIETE D'EXERCICE LIBERAL A RESPONSABILITE LIMITEE DE NOTAIRES
au capital social de 300.000 €
Siège social :
43 B avenue de la Sablière
21200 BEAUNE
851 741 843 R.C.S. DIJON

PIETRO / COSA NONNA**Cession de fonds de commerce**

Suivant acte reçu par Me Camille SAUVADET-PERRIAU, le 29 juin 2026, en cours d'enregistrement au SPFE de DIJON, a été cédé un fonds de commerce par la Société dénommée PIETRO, dont le siège est à BEAUNE (21200), 4 boulevard Jules Ferry, identifiée au SIREN sous le numéro 838019990 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON à la Société dénommée COSA NONNA, dont le siège est à BEAUNE (21200), 4 boulevard Jules Ferry, identifiée au SIREN sous le numéro 106749955 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON, un fonds de commerce de restauration et débit de boissons exploité à BEAUNE (21200), 4 boulevard Jules Ferry, lui appartenant, PIETRO ou PIETRO RESTAURANT, et identifié sous le numéro SIREN 838019990, moyennant le prix de CENT QUATRE-VINGT MILLE EUROS (180 000,00 EUR).Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion : Le notaire.
L2603510

FUSION

FIDAL
AVOCATS

Marbotte Plaza
2 B avenue Marbotte - 21000 DIJON

SCI NICOLAS ET VICTOR

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 36 Rue Louis Blanc
21000 DIJON
829 829 472 RCS DIJON

Fusion

Suivant décisions unanimes des associés du 30/06/2026, la SCI NICOLAS ET VICTOR a procédé à la fusion-absorption de la SCI VITARA, société civile immobilière au capital de 1 524 €, siège social fixé 5 J Rue André Malraux, 21000 DIJON, immatriculée n° 381 139 997 RCS DIJON. En rémunération de cette fusion, le capital de la SCI NICOLAS ET VICTOR a été augmenté de 310 € par création de 31 parts. Le capital a ainsi été porté de 1 000 € à 1 310 €. Les statuts ont été mis à jour en conséquence.
L2603525

DISSOLUTION**DE SOCIETE****MCCX**

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 152.45 euros
Siège social : 7 Rue Jurain - 21130 AUXONNE
Siège de liquidation : 7 Rue Jurain - 21130 AUXONNE
388242554 RCS DIJON

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 décembre 2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 décembre 2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Xavier HOUARD, demeurant 35 chemin de Daix 21240 TALANT, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 7 Rue Jurain - 21130 AUXONNE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis Le Liquidateur

L2602695

L EPOC

EURL au capital de 7 650 €
Siège social : 19 RUE RENE COTY
21000 DIJON
RCS de DIJON n°437 534 894

AVIS DE DISSOLUTION

L'assemblée générale extraordinaire du 26/06/2026 a approuvé la dissolution volontaire de la société à compter du 01/07/2026. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. DUSS OLIVIER, demeurant 19 RUE RENE COTY 21000 DIJON et a fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de DIJON.
L2603443

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or

SAVOIR FRENCH

Société par actions simplifiée en liquidation Au capital de 1 500 euros
Siège social : 1 Rue Chaudronnerie,
21000 DIJON
793279811 RCS DIJON

Avis de dissolution anticipée

Aux termes d'une décision en date du 30 juin 2026, l'Associée Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 juin 2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Madame Françoise NAUDET, demeurant 1 rue Chaudronnerie 21000 DIJON, Associée Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 1 rue Chaudronnerie 21000 DIJON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis Le Liquidateur
L2602889

BEER HOUSE

Société par actions simplifiée au capital de 5.000 Euros
Siège social : 1 avenue de Bourgogne
21800 QUETIGNY
R.C.S. Dijon 943 472 894

Il a été décidé par l'associé unique le 28/02/2026 la dissolution anticipée de la société à compter du 28/02/2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Il a nommé comme liquidateur Monsieur Jérémie GIANNINI, demeurant 30 rue de Montchapet à DIJON (21000), pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au 30 rue de Montchapet à DIJON (21000). C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.
L2603519

ATCD SARL

Société à responsabilité limitée au capital de 75.000,00 Euros
Siège social :
21 rue Marechal de Saux Tavnanes
21000 DIJON
R.C.S. Dijon 421 483 199

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 30/06/2026, il a été décidé de la dissolution anticipée de la société à compter du 30/06/2026.

De nommer en qualité de liquidateur M. Jean-Luc DEVERS, demeurant 21 rue Marechal de Saux Tavnanes à DIJON (21000). De fixer le siège de liquidation au 21 rue Marechal de Saux Tavnanes à DIJON (21000) où toute correspondance devra être adressée.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de DIJON.
L2603528

S.C.I. DARDILLOT

Dissolution

Le 30/06/2026, l'associé unique de la S.C.I. DARDILLOT (SCI, capital de 762,25 euros, siège à 21200 VIGNOLES, immat 351 314 893 RCS DIJON) a décidé la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts, a nommé comme liquidateur M. Raymond CAILLOT (demeurant 21200 VIGNOLES), pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, A FIXÉ LE SIÈGE DE LIQUIDATION AU SIÈGE SOCIAL : 21200 VIGNOLES, pour toute correspondance et notification d'actes et documents concernant la liquidation. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du TC de DIJON.
L2603543

CLOTURE

DE LIQUIDATION

MCCX

Société civile immobilière en liquidation Au capital de 152.45 euros
Siège social :
7 Rue Jurain -
21130 AUXONNE
Siège de liquidation :
7 Rue Jurain -
21130 AUXONNE
388 242 554 RCS DIJON

Avis de clôture de liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 31 décembre 2025 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Xavier HOUARD, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis :
Le liquidateur.
L2602696

EDENCARE

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 15.000 Euros
SIÈGE SOCIAL :
15 Place Grangier -
21000 DIJON
540 011 863 RCS DIJON

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes d'une décision en date du 30 juin 2026, l'Associé Unique, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Olivier PERNET de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation au 30 avril 2026.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le Liquidateur
L2603286

BERNARD ET RENEE GNECCHI

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 202 000 euros
Siège social :
5 allée Gaston Roupnel
21240 TALANT
379971054 RCS DIJON

Avis de clôture de liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 30 juin 2026 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Bernard GNECCHI, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation au 31 mars 2026.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis :
Le liquidateur.
L2603304

SCEA «COLLIN»

Société en liquidation
Capital social : 121.959,21 Euros
Siège social :
Rue d'en Haut -
21330 CHANNAY
R.C.S. Dijon 493 441 356

Aux termes d'une délibération en date du 26/06/2026, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de Monsieur Benoît COLLIN, liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de DIJON.
Pour avis :
Le liquidateur.
L2603530

TRANSMISSION

UNIVERSELLE

DE PATRIMOINE

FIDAL
AVOCATS

Marbotte Plaza
2 B avenue Marbotte - 21000 DIJON

SCI VITARA

Société civile immobilière au capital de 1 524 euros
Siège social : 5 J Rue André Malraux
21000 DIJON
381 139 997 RCS DIJON

Dissolution sans liquidation

Le 30/06/2026, la SCI VITARA a fait l'objet d'une dissolution sans liquidation suite à sa fusion-absorption par la SCI NICOLAS ET VICTOR, société civile immobilière au capital de 1 000 euros, dont le siège social est 36 Rue Louis Blanc, 21000 DIJON, immatriculée n° 829 829 472 RCS DIJON.
L2603524

CLOTURE POUR

INSUFFISANCE D'ACTIF

DELECROIX

25, Rue de la Gentiane - 21800 Neuilly -Crimolois RCS NIORT : 982 929 861
Etablissement secondaire à DIJON : 982 929 861 - 2025 B 1730 ACTIVITE : Vente par internet de vêtements et accessoires fabriqués en France.
Jugement du tribunal de commerce de NIORT en date du 16/06/2026 prononce la Clôture de la procédure pour insuffisance d'actif.
L2603470

CREANCES SALARIALES

4R SOLUTIONS

Restructuration - Régénération - Retourneement - Refinancement
MANDATAIRE JUDICIAIRE

Avis de dépôt des relevés de créances salariales

UMMON HEALTHTECH SAS
Valorisation des travaux de recherche, réalisation et commercialisation de prototype biomédicaux, de logiciels. 18 rue Millotet 21000 DIJON. SIREN 884 261 496
Par le présent avis, il est indiqué que les relevés de créances salariales ont été déposés au greffe du TRIBUNAL DE COMMERCE DE DIJON le 29/06/2026.

Cette publicité fait courir le délai de forclusion de 2 mois conformément à l'article L.625-1 du code de commerce.

Jean-Joachim BISSIEUX,
Liquidateur
en date de ce jour
L2603476

CHANGEMENT DE

REGIME MATRIMONIAL

Époux BRULE

Changement de régime matrimonial
Information préalable (Art. 1397 al 3 c.civ.)

Monsieur Laurent Henri Maurice BRULE né à DIJON (21000) le 20 septembre 1964 et Madame Carole Pascale Eline CHEYLUS née à LYON (69002) le 6 avril 1966 demeurant 2 rue de la Chaumière à TALANT (21240) se proposent de modifier leur régime matrimonial pour adopter le régime de la communauté universelle.

Pour toute opposition élection de domicile est faite à :
SCP Ludovic BAUT et Eloise SALICHON-COLLOT - 52 boulevard Carnot DIJON (21000)
Pour avis.

L2603466

AVIS

ADMINISTRATIF

PREFET DE LA COTE D'OR

Avis de consultation du public sur une installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE) pour la construction de la chaufferie «DJANGO» biomasse et gaz sur la commune de DIJON

Par arrêté préfectoral du 23 juin 2026 une consultation du public d'une durée de trois mois est ouverte du lundi 20 juillet 2026 - 9h00 au mardi 20 octobre 2026 - 17 h00 relative à la demande d'autorisation environnementale, déposée auprès de la préfète de la Côte-d'Or, par la société DIJON ENERGIES dont le siège social est situé 18 rue du Docteur Guignard - 21000 DIJON en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter une nouvelle installation de combustion sur la commune de DIJON, 52 boulevard du Docteur Petitjean.

CONSULTATION :
Le dossier peut être consulté par le public pendant toute la durée de la consultation publique en parallèle de l'instruction :

- Sur le site Internet dédié à la consultation :
https://www.registre-dematerialisee.fr/7462/

- Et, au besoin pour le dossier initial de demande, en version papier jusqu'au 13 octobre 2026, à la préfecture de la Côte d'Or -DCPPAT- aux horaires d'ouverture du public de 9h30 à 11h30 et de 14h30 à 16h30.

Des renseignements sur le projet peuvent être également demandés au pétitionnaire : M. David KUKULINSKI, chef de projet réalisation - Tél. : 03.80.66.05.54 - 06.19.28.59.41 - Courriel : david.kukulinski@dalkia.fr

DESIGNATION DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR : M. Alain DUROUX est désigné commissaire enquêteur pour la consultation du public et M. Gilles GIACOMEL suppléant par décision du Tribunal Administratif du 25 mars 2026.

DEUX RÉUNIONS PUBLIQUES D'INFORMATION : Dans les quinze premiers jours de la consultation du public, le commissaire enquêteur organise une réunion publique d'ouverture, avec la présence du pétitionnaire : Mercredi 22 juillet 2026 de 18h00 à 21h00 à la base nautique du lac Kir (9 Promenade Alice Milliat - 21000 DIJON).

Dans les quinze derniers jours de la consultation du public, le commissaire enquêteur organise une réunion publique de clôture, avec la présence du pétitionnaire : Les date, lieu et horaires de la réunion de clôture seront précisés sur le site Internet dédié à la consultation :
https://www.registre - dematerialisee.fr/7462/

PERMANENCES DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR : Le commissaire enquêteur assurera trois permanences, selon le calendrier suivant au bâtiment Trait d'Union, quartier des Maraichers (5 rue Alphonse Bertillon - 21000 DIJON) :
- Mardi 11 août 2026 de 18h00 à 20h00 ;
- Samedi 12 septembre 2026 de 10h00 à 12h00 ;
- Mercredi 23 septembre 2026 de 18h00 à 20h00.

OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS DU PUBLIC : Les observations et propositions du public peuvent être adressées, avant la fin du délai de consultation du public :
- Sur le site Internet dédié à la consultation :
https://www.registre-dematerialisee.fr/7462/

- Par courriel électronique, à l'adresse suivante : consultation-du-public-7462@registre-dematerialisee.fr

- Par voie postale, à la préfecture de la Côte-d'Or, à l'adresse suivante : Préfecture de la Côte-d'Or - DCPPAT - consultation du public - projet de chaufferie Django, 53 rue de la préfecture - 21000 DIJON.

RÉSULTATS : Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront rendus dans un délai de trois semaines après la clôture de la consultation et seront consultables sur le site Internet dédié à la consultation pendant une durée d'un an :
https://www.registre-dematerialisee.fr/7462/

DÉCISION : À l'issue de la consultation, la préfète statue sur la demande d'autorisation environnementale par arrêté d'autorisation ou de refus du projet, au vu du rapport établi par le service instructeur coordonnateur.

La préfète,
Pour la Préfète et par délégation,
Le Secrétaire Général,
signé : Denis BRUËL.

L2603409

COMMUNE DE GILLY-LES-CITEAUX

Avis d'enquête publique

Enquête publique portant sur le projet de modification n° 1 du Plan Local d'Urbanisme

L'ouverture de l'enquête publique unique a été prescrite par arrêté municipal n° 2026-029 AR du 8 juin 2026.

A cet effet, M^{me} la présidente du tribunal administratif a désigné M. Gérard POTEL en qualité de commissaire enquêteur titulaire et M. Philippe COLOT, commissaire-enquêteur suppléant.

L'enquête se déroulera à la mairie de GILLY-LÈS-CITEAUX du vendredi 26 juin 2026 à 9h00 au vendredi 10 juillet 2026 à 17h30 inclus (soit 15 jours consécutifs).

Le dossier d'enquête publique pourra être consulté en mairie, sur support papier et sur un poste informatique, les lundis de 15h00 à 17h45, les mardis de 14h00 à 17h15, les mercredis de 10h30 à 11h45 et les jeudis de 15h00 à 17h45. Il sera également consultable sur le site web de la commune : <http://www.gillylesciteaux.fr/>

Pendant la durée de l'enquête, M. le commissaire enquêteur recevra en mairie (salle du conseil municipal) :

- Le samedi 27 juin 2026 de 9h00 à 12h00 ;

- Le samedi 4 juillet 2026 de 9h00 à 12h00 ;

- Le vendredi 10 juillet 2026 de 14h00 à 17h30.

Les observations et propositions pourront être :

- Consignées sur le registre d'enquête mis à disposition en mairie ;

- Transmises par courrier à M. le commissaire enquêteur - Mairie de Gilly-lès-Cîteaux, 2 avenue Recteur Marcel Bouchard - 21640 GILLY-LES-CITEAUX ;

- Transmises par courriel au commissaire enquêteur à l'adresse mairie@gilly-les-citeaux.cotedor.fr

Cet avis est affiché en mairie, sur les panneaux d'affichage de la commune, et sur Panneapocket. Il est également publié dans 2 journaux diffusés dans le département.

La modification n° 1 du PLU, éventuellement modifiée pour tenir compte des conclusions de l'enquête, sera approuvée par délibération du conseil municipal.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie, et ce pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

L'adjoint au Maire, Alain GAUTHIER.
L2603172

TRIBUNAL DE COMMERCE

DE DIJON

Jugement du 23 juin 2026

SAS FLAM BOX, 3 Rue Pasteur, 21240 Talant, RCS Greffe de Dijon 895 035 665. Gestion de fonds. Jugement arrêtant le plan de sauvegarde, durée du plan 10 nommant Commissaire à l'exécution du plan SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon.
L2603453

Jugement du 26 juin 2026

SAS MALEC ENTREPRISE, 58 Rue Maxime Guillot, 21300 Chenôve, RCS Greffe de Dijon 325 221 422. Travaux de plâtrerie. Jugement arrêtant le plan de cession.
L2603455

Jugement du 26 juin 2026

SAS MALEC ENTREPRISE, 58 Rue Maxime Guillot, 21300 Chenôve, RCS Greffe de Dijon 325 221 422. Travaux de plâtrerie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon, et mettant fin à la mission de l'administrateur SELARL AJRS représentée par Maître Marlène LOISEAU.
L2603456

LIQUIDATION

JUDICIAIRE

Jugement du 23 juin 2026

Monsieur Guillaume SEGAUT (EI), 5 rue de Neuilly, 21230 Maligny, RCS Greffe de Dijon 833 040 918. Activités de soutien aux cultures. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, en application du III de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 01 Janvier 2026, désignant liquidateur SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814 -13 du code de commerce.
L2603454

AVIS DIVERS



Etude de
Maîtres Anne-Flore
SEGUIN-VOYE
et de Marie-Christine
AUDIFFRED
Notaires associés
à MIREBEAU SUR BEZE
(COTE-D'OR), 5 rue de Bocanon

Monsieur Jean
Auguste Pierre
CHALLANCIN

AVIS DE SAISINE DE
LEGATAIRE UNIVERSEL
DE LA D'OPPOSITION
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de
procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28
novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 15 février 2022,

Monsieur Jean Auguste Pierre CHALLANCIN, en son vivant retraité, demeurant à FONTAINE-FRANCAISE (21610) 19 route de La Villeneuve. Né à SAINT-MICHEL-SUR-SAVASSE (26750), le 7 avril 1957.

Célibataire. Non lié par un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Résident au sens de la réglementation fiscale.

Décédé à DIJON (21000) (FRANCE), le 26 avril 2026.

A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Marie-Christine AUDIFFRED, Notaire Associé soussigné, exerçant à MIREBEAU-SUR-BEZE (Côte-d'Or), membre de la Société d'Exercice libéral par Actions Simplifiée dénommée «LEGI NOTAIRES» titulaire d'un Office Notarial situé à MIREBEAU-SUR-BEZE (Côte-d'Or), 5, Rue de Bocanon avec bureau permanent à FONTAINE-FRANCAISE (Côte-d'Or), 6, Rue de la Tour du Pin, le 1^{er} juin 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Marie-Christine AUDIFFRED, Notaire à MIREBEAU-SUR-BEZE, référence CRPCEN : 21023, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de DIJON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
L2603446

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or / Yonne



M. Joseph CHAMAGNE

Par testament olographe du 3 Mai 2025, Monsieur Joseph Marie René CHAMAGNE, en son vivant retraité, ayant demeuré à ANCEY (21410), 5, ruelle des Coins, né à MEDEA (ALGERIE), le 22 avril 1959, célibataire, non soumis à un pacs ou partenariat, de nationalité française, décédé à DIJON (21000), le 2 avril 2026, a institué un légataire universel.

Ce testament a été déposé au rang des minutes de Monsieur Nicolas JOUFFROY, notaire à DIJON suivant PV en date du 25 juin 2026 dont la copie authentique a été adressée au greffe du Tribunal Judiciaire de DIJON.

Les oppositions pourront être formées auprès au siège de la Société par Actions Simplifiée dénommée « JOUFFROY & FILEAS », titulaire d'un Office Notarial à la résidence de DIJON, 43 rue Devosge, chargée du règlement de la succession.

Pour Avis.

L2603450

Yonne

MODIFICATION

DE STATUTS



2 bis rue du Cap Vert – 21800 QUETIGNY

LA BILLEBAUDE EVENEMENTS

SARL au capital de 20 000 euros
Siège social :
6 Rue de Bourgogne
89250 CHEMILLY SUR YONNE
103 199 279 RCS Auxerre

Aux termes d'une décision en date du 26 juin 2026, l'associé unique a décidé à compter du même jour de modifier l'objet social comme suit : Le conseil, la conception, la réalisation, la coordination, l'organisation et la production de spectacles, manifestations et événements intégrant des dispositifs sonores, lumineux, visuels, audiovisuels, multimédias et tous effets spéciaux, scéniques ou techniques. Et pour la réalisation de cet objet :

- la création, l'acquisition, la prise en location gérance et l'exploitation de tous autres fonds de même nature ou de nature analogue ou connexe à l'objet social ;

- la participation directe ou indirecte de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres, parts ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou autrement ;
- et, plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières, immobilières et financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et tous objets similaires ou connexes, ou pouvant contribuer au développement de la société.

Mention sera portée au RCS d'Auxerre. L2603477

ISOLBATPRO

SASU au capital de 500.0 €
Siège social :
12 C RUE HENRI SURIER
89400, MIGENNES
RCS SENS 103554580

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24/06/2026, il a été décidé de transférer le siège social au 13 Rue du Dr Fleming 93600, Aulnay-sous-Bois à compter du 24/06/2026.

Radiation au RCS de SENS et au immatriculation au RCS de Bobigny. L2603474



SCI LAQUEL

Société civile
au capital de 1 000 euros
Siège social :
Avenue de Chablis
89144 LIGNY LE CHÂTEL
982 518 847 RCS AUXERRE

Aux termes d'une délibération en date du 1^{er} juin 2026, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Madame Vanessa GICQUEL de ses fonctions de gérant à compter de cette date et adécidé de ne pas procéder à son remplacement.

L'article 20 des statuts a été supprimé.

Pour avis : La gérance.

L2603475



EARL DOMAINE DENIS RACE

Exploitation agricole à responsabilité limitée au capital de 780.000 Euros
15 rue de la Croix Duché
89800 CHABLIS
512 357 849 RCS Auxerre

avis de modification

Aux termes d'une délibération en date du 25/06/2026, la collectivité des associés de la société a décidé à effet du même jour :

- La transformation de l'EARL DOMAINE DENIS RACE, en SCEA, sans création d'un être moral nouveau, et adopté le texte des statuts qui réintègre désormais la société.

Son siège social reste fixé à 15 rue de la croix Duché - 89800 CHABLIS.

Sa durée demeure inchangée. La durée de l'exercice social en cours qui sera clos le 31 juillet 2026 n'a pas à être modifiée du fait de l'adoption de la forme de SCEA.

Le capital social reste fixé à la somme de 780.000 € divisé en 78.000 parts sociales de 10 € chacune.

- La modification sociale qui est désormais : DOMAINE DENIS RACE
- La modification de l'objet social qui est désormais :

La Société a pour objet l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du code rural et de la pêche maritime.

Pour la réalisation et dans la limite de l'objet ci-dessus défini, la société peut effectuer toutes opérations propres à en favoriser l'accomplissement ou le développement, sous réserve qu'elles s'y rattachent directement ou indirectement et qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.

En particulier, la société peut, notamment :

- Procéder à l'acquisition de tous éléments d'exploitation agricole ;

- Prendre à bail tous biens ruraux ; Exploiter les biens dont les associés sont locataires et qui auront été mis à sa disposition conformément à l'article L. 411-37 du Code rural et de la pêche maritime ; Exploiter les biens dont les associés exploitants sont propriétaires et qui auront été mis à sa disposition conformément à l'article L. 411-2 dernier alinéa du code rural et de la pêche maritime ; Vendre directement les produits de l'exploitation, avant ou après leur transformation, mais sous réserve de respecter les usages agricoles.

Elle peut réaliser toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et contribuent à sa réalisation dès lors qu'elles demeurent civiles.

- La nomination en qualité de co-gérantes de la SCEA : Claire RACE, demeurant 7 chemin de Montmains - 89800 CHABLIS et Marine RACE, demeurant 1 rue de la Vallée de Valvan - 89800 CHABLIS, qui étaient co-gérantes de l'EARL avant sa transformation en SCEA.

Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE.

Pour avis : Le gérant.

L2603441



ENTREPRISE HORTON SYLVAIN

SAS au capital de 40 000 €
Siège social :
Route d'Auxerre 89240 ESCAMPS
RCS d'AUXERRE n°347 914 046

AVIS DE MODIFICATIONS

En date du 30/06/2026, l'associé unique a décidé à compter du 30/06/2026 de :

- nommer en qualité de Président la société CHAMPAGNE EPANDAGE, SAS au capital de 104.528 €, aux fonctions de président en remplacement de M. HORTON Sylvain, démissionnaire

- nommer en qualité de Directeur général la société OWALE DEVELOPPEMENT, SARL au capital de 5 000 €,

- modifier la dénomination sociale de la société anciennement ENTREPRISE HORTON SYLVAIN qui devient ETA HORTON.

- modifier l'objet social anciennement : tous travaux agricoles et forestiers, toutes activités d'achat, vente, réparations et prestations de services vers le monde agricole ou forestier, tous travaux de cidrerie, distillerie, qui devient : tous travaux agricoles et forestiers, toutes activités d'achat, vente, réparations et prestations de services vers le monde agricole ou forestier. L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.

Modification au RCS d'AUXERRE. L2603488

SCEA Château de la Resle

SCEA au capital de 301.000 Euros
SIÈGE SOCIAL : Lieudit «La Resle»
- 89230 Montigny-La-Resle
927 806 174 RCS Auxerre

Aux termes de décisions en date du 15 juin 2026, les associés ont décidé de porter le capital à la somme de 800.000 € et de modifier en conséquence les statuts.

Inscription modificative au RCS d'Auxerre. Pour avis : La gérance. L2603469

CONSTITUTION

DE SOCIETE

LE BUREAU D'ALEXIA

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 18/06/2026, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : LE BUREAU D'ALEXIA

OBJET SOCIAL : Fourniture de services administratifs combinés, tels que l'accueil, la planification, la facturation, l'enregistrement, la frappe, la préparation de documents, et d'autres services de soutien administratif

SIÈGE SOCIAL : 6 rue d'en bas - 89380 APPOIGNY

CAPITAL : 1.000 €

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'AUXERRE

GÉRANCE : M^{me} ANDRIEUX Alexia 6 rue d'en bas - 89380 APPOIGNY

Alexia Andrieux L2603505

ANNONCES LÉGALES

NIOT Angélique

DOTTI Virginie

03.80.68.25.55

annoncelegale.jdp@legalnet.org

NOVA BATI CONCEPT

Avis de constitution

Par acte SSP en date du 10/06/2026, il a été constitué une EURL dénommée : NOVA BATI CONCEPT

Objet social : Travaux de maçonnerie générale et de gros œuvre de bâtiment, notamment les travaux de construction, rénovation, extension, transformation, fondations, dalles, chapes, murs, ouvertures, coffrages, béton armé, ainsi que les travaux d'aménagement intérieur et extérieur directement liés à la maçonnerie et au gros œuvre.

Siège social : 7, rue Pierre Bonnotte, 89260 LA CHAPELLE-SUR-OREUSE.

Capital : 1.000 Euros
Gérance : M. Noémien BOUCHAUD demeurant 7, rue Pierre Bonnotte, 89260 LA CHAPELLE-SUR-OREUSE.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SENS.

Pour avis.

L2603278

FUSION



SYSTHEMIS CONSEIL AVOCATS

9 Bd de Sévigné - 21000 DIJON
83 rue de Paris - 89000 AUXERRE

JEANNIN AUTOMOBILES

Société par actions simplifiée au capital de 1.000.000 Euros
Siège social :
40/42 avenue Charles de Gaulle
89000 AUXERRE
R.C.S. Auxerre 427 020 524

Le 01.07.2026, l'associé unique de la société JEANNIN AUTOMOBILES ayant constaté que depuis la date de dépôt au greffe du projet de fusion, le capital de JEANNIN AUTOMOBILES est détenu à 100 % par la société A.M.S.I. qui détient également 100 % du capital de la société JEANNIN NEW CAR au capital de 460.000 €, siège social à AUXERRE (89000), 47 avenue Charles de Gaulle, R.C.S. AUXERRE 422 375 006 a décidé que la fusion-absorption de la société JEANNIN NEW CAR intervenant selon les conditions des articles L. 236-3 et 236-11 du Code de commerce à compter du 01/01/2026 et corrélativement la dissolution de la société JEANNIN NEW CAR était définitive, cette dernière société se trouvant dissoute de plein droit le 1^{er}/07/2026 sans qu'il soit procédé à aucune opération de liquidation. A cette date la propriété des actifs de JEANNIN NEW CAR est transmise à JEANNIN AUTOMOBILES qui en a la jouissance rétroactivement à compter du 01/01/2026.

Mention sera faite au R.C.S. d'AUXERRE.

Pour avis : La présidente. L2603495

POURSUITE D'ACTIVITE



SYSTHEMIS CONSEIL AVOCATS

9 Bd de Sévigné - 21000 DIJON
83 rue de Paris - 89000 AUXERRE

ANIMATIONS CONCEPTS

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1.000 Euros
Siège social à AUXERRE (Yonne - 89000) 5, rue Gérot
984 126 235 R.C.S. AUXERRE

Le 03.07.2026, l'associé unique de la société ANIMATIONS CONCEPTS au capital de 1.000 €, siège social à AUXERRE (Yonne) 5, rue Gérot, 951 829 951 RCS AUXERRE, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé de ne pas prononcer la dissolution de la société.

Mention sera faite au RCS d'AUXERRE.

Pour avis : le Président. L2603460



SYSTHEMIS CONSEIL AVOCATS

9 Bd de Sévigné - 21000 DIJON
83 rue de Paris - 89000 AUXERRE

L'UNIVERS GOURMAND

Société à responsabilité limitée au capital de 5.000 Euros
SIÈGE SOCIAL : TANLAY (Yonne) 19, Grande Rue Basse
840 205 801 RCS AUXERRE

L'AGE du 25.06.2026 de la SARL L'UNIVERS GOURMAND au capital de 5.000 €, siège social à TANLAY (89430) 19, Grande Rue Basse, 840 205 801 RCS AUXERRE, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas prononcer la dissolution de la société.

Mention sera faite au RCS d'AUXERRE. Pour avis : le gérant. L2603463

AVIS

ADMINISTRATIF

COMMUNE DE TOUCY

Avis d'enquête publique relative au projet de zonages d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales de la commune de Toucy

Le Maire, par arrêté N° AR2026-06-179 en date du 8 juin 2026, a prescrit une enquête publique relative au projet de révision du Schéma Directeur d'Assainissement eaux usées et eaux pluviales de la commune de Toucy laquelle se déroulera sur une période de 31 jours du 30 juin 2026 au 30 juillet 2026 inclus.

Le tribunal administratif de Dijon a désigné Madame Catherine Sembat en qualité de commissaire enquêtrice titulaire et Monsieur Christian Charbonnier en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier papier sera disponible à la Mairie de Toucy aux jours et heures habituels d'ouverture afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête papier.

Le dossier complet sera également disponible sur le site internet de la commune www.ville-toucy.fr. Les observations pourront être adressées par écrit à Madame le commissaire enquêtrice Mairie de Toucy - Pace de l'hôtel de ville 89310 Toucy, avec la mention «ne pas ouvrir» laquelle les annexera au registre papier.

Ces observations peuvent également être adressées par courriel à l'adresse suivante : ville.toucy@ville-toucy.fr en précisant en objet Enquête publique zonages.

Afin de répondre aux demandes d'information du public, des permanences seront assurées par la commissaire enquêtrice à la Mairie de Toucy les :
Mardi 30 juin 2026 de 9h00 à 12h00
Mardi 07 juillet de 14h00 à 17h00
Samedi 25 juillet 2026 de 9h00 à 12h00
Jeudi 30 juillet 2026 de 14h00 à 17h00

Les informations environnementales et l'avis de l'autorité environnementale se rapportant à l'objet de l'enquête figurant dans le dossier soumis à l'enquête publique, seront consultables dans les formes précisées ci-dessus.

Des informations relatives au projet pourront être demandées à M. le Maire de Toucy en tant que responsable du projet. Le rapport et les conclusions de la commissaire-enquêtrice seront tenus à la disposition du public en Mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête ainsi que sur le site internet <https://www.ville-toucy.fr>

L2603181

ANNONCES LÉGALES

DERNIER DÉLAI
POUR VOS PUBLICATIONS :
JEUDI 16 HEURES

annoncelegale.jdp@legalnet.org

TRANSMISSION

UNIVERSELLE

DE PATRIMOINE



SYSTHEMIS CONSEIL AVOCATS

9 Bd de Sévigné - 21000 DIJON
83 rue de Paris - 89000 AUXERRE

JEANNIN NEW CAR

Société par actions simplifiée au capital de 460.000 Euros

Siège social :
47 avenue Charles de Gaulle
89000 AUXERRE

R.C.S. Auxerre 422 375 006

Le 1^{er} juillet 2026, l'associé unique de la société JEANNIN NEW CAR, ayant constaté que depuis la date de dépôt au greffe du projet de fusion, le capital de JEANNIN NEW CAR est détenu à 100 % par la SAS A. M. S. I., ayant son siège social à AUXERRE (Yonne), 55 avenue Charles de Gaulle, R.C.S. AUXERRE 349 580 191, que les conditions auxquelles était subordonnée la fusion se trouvent remplies, a approuvé le projet de fusion aux termes duquel JEANNIN NEW CAR a transmis à JEANNIN AUTOMOBILES tout son patrimoine dans les conditions des articles L. 236-3 et 236-11 du Code de commerce et ce à compter du 01/01/2026. Il n'a pas été procédé à l'échange d'actions de JEANNIN NEW CAR contre des actions de JEANNIN AUTOMOBILES. La dissolution de plein droit de JEANNIN NEW CAR est devenue définitive à la date du 1^{er}/07/2026 et à cette date la propriété des actifs de JEANNIN NEW CAR est transmise à JEANNIN AUTOMOBILES qui en a la jouissance rétroactivement à compter du 01/01/2026.

Mention sera faite au R.C.S. d'AUXERRE.

Pour avis : La présidente. L2603497

le Journal du Palais

POUR PLUS DE RAPIDITE,

Envoyez-nous vos annonces par mail



annoncelegale.jdp@legalnet.org



Pierre-Henri Deballon. Entrepreneur passionné de sport, il a réussi le pari de concilier sa vie professionnelle et cet univers. Dijonnais expatrié à Paris, il reste attaché à son territoire au point d'avoir repris le DFCO. Deux ans plus tard, le club de football de Dijon vient d'être promu en Ligue 2.

Sans limites !



« Je voulais associer mon goût pour le sport et l'économie » résume Pierre-Henri

Deballon qui a judicieusement été aidé dans la construction de son avenir par une conseillère d'orientation avisée. Après son bac obtenu au lycée Carnot à Dijon, il mène de front ses cours d'économie gestion à l'université de Bourgogne et une prépa au lycée Eiffel afin d'intégrer une maîtrise d'économie et de gestion du sport à Paris Dauphine en 2002. Condition indissociable de l'entrée dans ce cursus, être un sportif de haut niveau. « À l'époque j'étais gardien de but dans l'équipe de hand de Villepinte en deuxième division. Je vois d'ailleurs un parallèle entre ce poste et l'entrepreneuriat car on est au cœur d'un collectif mais on reste seul sur un poste exposé. » À un rythme fou comme il l'admet lui-même, Pierre-Henri Deballon enchaîne les cours et les entraînements tout en gardant des forces pour profiter de sa vie d'étudiant.

Après sa maîtrise, il rejoint l'école de commerce parisienne ESCP-EAP pour obtenir son master innovation et entrepreneuriat. Sur les bancs de l'école, il rencontre Lefei Chu et Sébastien Tonglet, destiné à devenir son associé. Ensemble, plutôt que de faire le stage imposé, ils choisissent une autre option : faire éclore un événement. « Nous avons créé une association pour faire le Vélotour, une idée que j'ai piquée à mon père. Il avait imaginé une course de VTT dans la ville mais nous ne voulions pas une compétition. Nous avons préféré en faire une découverte ouverte au plus grand nombre. » Des parents avec un siège bébé aux octogénaires, tous les publics participent au Vélotour dès sa première édition dijonnaise en 2006 ; il existe désormais dans 12 villes de France.

LES DÉBUTS D'UNE SUCCESS STORY

« En organisant le Vélotour, nous avons pris conscience de la difficulté pour un organisateur de trouver une billetterie adaptée pour son événement. » Face à cette problématique et pour casser les barrières qu'ils ont rencontrées, les associés donnent naissance à Weezevent en 2008. « Nous avons voulu une solution simple, rapide qui permette à n'importe qui de créer un événement. » Au fil des ans, la startup grandit, compte aujourd'hui 400 salariés, participe à l'organisation de plus de 100.000 événements par an et dispose de bureaux dans dix pays. « Nous voulons devenir leader européen de la billetterie. Nous réalisons déjà 60 % de notre chiffre d'affaires, d'environ un milliard d'euros, à l'étranger. » Pour y parvenir, Weezevent rachète des réseaux dans différents pays et les dote de sa technologie. Le chef d'en-



La reprise du DFCO ? « Un rêve de gamin. J'ai toujours voulu travailler dans le sport et je me souviens des heures que j'ai passées à jouer à football manager. » Crédit : JDP.

treprise vise pour l'heure les marchés italiens et allemands, il espère franchir les frontières européennes pour conquérir ensuite l'Asie ou les Etats-Unis. « Il n'y a pas de limite », insiste Pierre-Henri Deballon dont l'entreprise gère la billetterie du

attaché à Dijon où vit ma famille, ma belle-famille, mes amis... C'est important de savoir d'où on vient. » Cet attachement à sa ville natale et sa passion du sport l'ont conduit en 2024 à racheter le DFCO. « C'était un rêve de gamin. J'ai toujours voulu travailler dans le sport et je me souviens des heures que j'ai passées à jouer à football manager. » Il en rêvait, il en avait la capacité et l'envie afin de ne pas avoir de regret. Il y avait sans doute aussi un soupçon de folie et le goût du risque. « J'ai peur en avion parce que je ne pilote pas. J'ai besoin d'être actif et de faire les choses à 1.000 %. » Au moment de sa reprise, le club de foot affichait un déficit de 8 M€. « Quand on voit les chiffres, on sait qu'il n'y a rien de rationnel. »

Pourtant, à force de décisions difficiles et de restructuration qui ont permis de réduire les charges, Pierre-Henri Deballon a ramené le déficit à 3 M€. Avec un budget de 13 M€, le DFCO c'est aussi 150 salariés, 400 emplois indirects et 20 M€ de retombées pour le territoire.

Pierre-Henri Deballon rappelle que l'économie du foot repose principalement sur les droits télévisés qui représentaient 60 % des recettes quand le club évoluait dans les plus hautes sphères.

Mais ces droits ont disparu avec les descentes et ont été divisés par cinq ces dernières années, passant de cinq à 1 M€ pour le club qui évoluera en ligue 2 cette saison. « Il faut créer un nouveau modèle économique, dépenser ce que l'on gagne. Le DFCO est une entreprise qui oblige à dresser un constat froid. »

VISER LES SOMMETS

Le président du DFCO veut accueillir des événements, s'appuyer sur le centre de formation pour valoriser les jeunes accueillis, verser une partie de la vente des contrats à des associations locales, se réjouir de l'augmentation du nombre d'abonnés pour la nouvelle saison (qui devrait rapporter 500.000 €) de recettes...

mais sait aussi qu'il doit se séparer du club féminin pour lequel il discute avec un repreneur potentiel. Il porte enfin des ambitions. « On ne se fixe aucune limite. On ne vise pas le maintien. On peut renverser l'ordre établi en tant qu'outsider, personne ne nous attend », avait-il lancé aux joueurs dans son discours de reprise. Enthousiaste quand il évoque la capacité du foot à fédérer les gens, à faire vivre des émotions positives, il rêve d'une épopée en Coupe de France, d'un grand titre. En attendant, Pierre-Henri Deballon se donne à fond dans l'aventure, n'hésitant pas à se lever à 5 h 30 les jours de match pour sauter dans un train et passer sa journée au club auprès des salariés, des joueurs et des partenaires, à jouer son rôle de représentation avant de rentrer dormir chez ses parents. Le lendemain matin, il reprend le train de 7 h pour être le week-end à Paris avec sa famille... Et face aux rumeurs qui le soupçonnent de vouloir vendre après la montée, il répond simplement : « Tant que je peux le faire physiquement, mentalement, économiquement et que j'y prends plaisir ; même si c'est le pire des investissements, je continuerai. Je n'ai pas fixé de limite. »

NADÈGE HUBERT

PSG, du Grand prix de Formule 1 du Mexique, du G7 ou du festival de musique Tomorrowland. « De petites associations utilisent aussi notre solution et on ne se rémunère que si l'événement est payant. »

PRÉSERVER SES RACINES

À Paris depuis qu'il est étudiant, Pierre-Henri Deballon et ses associés y ont installé les bureaux de Weezevent mais le siège de l'entreprise reste à Dijon. « Nous aurions pu le déplacer à Paris mais je suis

« Il faut créer un nouveau modèle économique, dépenser ce que l'on gagne. Le DFCO est une entreprise qui oblige à dresser un constat froid. »



Retrouvez tous nos portraits sur journal-du-palais.fr

